

Rapport annuel 2013

Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL



Table des matières

1 Au service de tous les producteurs de lait

3 Concrétiser la stratégie commune

4 Politique agricole 2014 à 2017

6 Économie et politique

8 Marketing

10 Organisation du marché

11 Situation du marché et vente du lait

12 Production laitière

13 Transformation du lait

14 Production fromagère

15 Assemblée des délégués

16 Comité central

18 Rapport financier: comptes annuels 2013

22 Membres de la FPSL

23 Composition des organes

24 Organigramme de la FPSL

25 Documentation: chiffres-clé

Contact et impressum

Au service de tous les producteurs de lait

Le mandat de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL) reste le même: regrouper les intérêts des producteurs de lait aux divers échelons et les défendre de manière ciblée et efficace. La nouvelle orientation stratégique de la FPSL va dans la même direction et met davantage l'accent sur la détermination des futurs axes prioritaires.

Depuis fin mai 2013, je suis aux avant-postes pour représenter les intérêts des producteurs suisses de lait. Cet engagement est au service de tous les producteurs de lait, et c'est aussi ce que prévoit le rapport sur l'orientation stratégique que nous avons élaborée avec les organisations membres durant les premiers mois suivant mon entrée en fonction. L'orientation pour les années à venir s'articule autour du précepte ci-après:

«Le cadre politique et les conditions économiques sont tels qu'il est intéressant d'un point de vue à la fois économique et écologique pour les producteurs de lait suisses de produire durablement du lait en Suisse, pays laitier par excellence.»

L'orientation générale de la FPSL et de ses activités principales est désormais fixée. Le rôle de la FPSL sur le marché, sujet de multiples discussions dans le passé, est également clarifié. Le comité central a désigné, dans les délais, la direction opérationnelle de la fédération. Pour l'avenir, il sera essentiel d'avoir des personnes compétentes, capables aussi de jeter des ponts dans un contexte d'intérêts divergents.

Pour influencer efficacement les décisions politiques, il importe de travailler en réseau sur le long terme. C'est pourquoi il était particulièrement important pour moi de mener, au début de mon activité, des discussions avec tous nos partenaires du «monde du lait». J'ai ainsi reçu de nombreux retours positifs et enrichissants sur le rôle de la FPSL et sur mon activité.

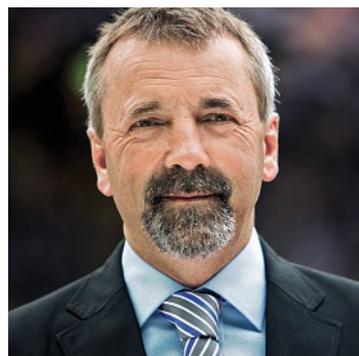
L'évolution du marché laitier a été largement positive au cours du deuxième semestre 2013. Il est sans aucun doute plus agréable d'être président de la FPSL lorsque les prix sont à la hausse qu'en situation de pression sur les prix, mais la tâche n'en est pas moins exigeante. En effet, les améliorations de prix qui ne peuvent pas être réalisées à temps lorsque les marchés sont à la hausse sont alors perdues. Quant aux baisses de prix, elles sont toujours immédiatement effectives. De la moitié à la fin de l'année 2013, le prix du lait d'industrie en Suisse a pu être constamment amélioré. Pour les fromages des interprofessions également, les prix ont pu être adaptés à l'évolution générale du marché. Mais nous avons senti que dans ce processus, la position des producteurs de lait n'est pas optimale.

Début septembre 2013, nous avons informé pour la première fois le public des conséquences d'une éventuelle ouverture du marché de la «ligne blanche» avec l'UE. L'étude scientifique réalisée par la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL) a suscité des échos bien au-delà de la presse professionnelle. Il s'agit pour la FPSL de disposer de ses propres bases d'analyse indépendantes en vue des discussions à venir. Nous savons maintenant ce qui se passerait si cette opération d'ouverture sectorielle avait lieu. Et nous en devinons notamment les conséquences financières directes pour les producteurs de lait. Tout le monde comprend ce que signifient, en comptabilité, 2020 francs de moins par hectare (déficit de compensation) avec des coûts pratiquement inchangés.

Je suis convaincu que la FPSL est bien positionnée en tant que centre de compétence pour le lait. Le marketing Swissmilk jouit également d'une excellente reconnaissance au sein et à l'extérieur de la branche laitière. Tout cela n'est possible que grâce à des compétences élevées et à un engagement quotidien et passionné, à tous les échelons, au service des producteurs de lait. Je tiens à remercier les collaboratrices et collaborateurs de la FPSL pour leur travail, et nos organisations membres pour leur soutien inconditionnel. Merci à tous les producteurs suisses de lait pour la confiance témoignée. Soyons unis, car l'union fait la force!



Hanspeter Kern
Président de la Fédération des PSL





Des invités de marque ont participé à la Journée du lait à la pause à Neuhausen (SH): le conseiller d'État Christian Amsler, président de la conférence des directeurs de l'instruction publique des cantons alémaniques, s'est engagé activement pour la fête des dix-heures sains. Dans toute la Suisse, 360 000 enfants (soit 40 % des écoliers du pays) ont reçu un gobelet de lait.

Concrétiser la stratégie commune

Les retombées de l'abolition du contingentement laitier et l'évolution du marché ont fortement agité et marqué la branche laitière durant des années. Depuis l'été dernier, grâce aussi à l'évolution favorable du marché, la situation s'est nettement détendue et améliorée. Le regard tourné vers l'avenir, nous travaillerons à la mise en œuvre rigoureuse et durable de la stratégie fixée l'an dernier par consensus.

Après quatre années laitières extrêmement désolantes et difficiles, le marché laitier s'est rétabli et les prix du lait sont clairement repartis à la hausse en Suisse depuis l'été 2013. Cela s'explique d'une part par l'évolution du marché et des prix du lait en Europe et dans le monde, d'autre part par le recul marqué des quantités de lait produites et commercialisées durant le second semestre 2012 et le premier semestre 2013. Sauf événement extraordinaire, la demande mondiale devrait continuer de croître de 1 à 2 % par an, tandis que du côté de l'offre, nombre d'interrogations sont ouvertes, tant au niveau national qu'international. Les estimations divergent fortement: quel est l'impact des prix sur la production? Que se passera-t-il après la suppression des quotas dans l'Union européenne?

Les décisions du Parlement et du Conseil fédéral relatives à la Politique agricole 2014 à 2017 étaient quant à elles bien moins réjouissantes. Même si l'on relève quelques éléments positifs – par exemple l'ancrage dans la loi des suppléments pour le lait transformé en fromage et pour le lait de non-ensilage, l'augmentation de l'enveloppe financière 2014 à 2017 et l'inscription dans la loi de la Stratégie qualité –, la réorientation des paiements directs entraîne pour sa part des pertes parfois considérables pour de nombreux producteurs de lait. Contrairement à ce qu'ont annoncé les autorités, la Politique agricole 2014 à 2017 n'apporte pas les simplifications espérées, mais une plus grande complexité dans de nombreux domaines, une hausse des démarches administratives et des contrôles supplémentaires. En vue de la Politique agricole dès 2018, des corrections sont nécessaires en divers points afin de mieux répondre aux défis à venir. L'initiative populaire pour la sécurité alimentaire constitue un pas important à cet égard et montre la voie à suivre. Le processus d'élaboration de la Politique agricole dès 2018 est déjà engagé; les professionnels partisans de l'agriculture de production se doivent d'unir leurs forces pour exercer une plus grande influence sur sa mise en œuvre concrète.

Après des années difficiles, les producteurs de lait et leurs organisations ont pu améliorer leur position sur le marché durant l'année écoulée. Si l'évolution favorable du marché a joué un rôle, l'unité retrouvée entre les acteurs malgré la concurrence y a aussi grandement participé. L'an dernier, la FPSL a profité de l'apaisement des marchés et de l'amélioration du climat pour examiner et réorienter sa stratégie. Le résultat est extrêmement

réjouissant: les éléments centraux de la stratégie ont en effet recueilli un large consensus auprès du comité central et des organisations membres, ce qui constitue une base solide pour leur mise en œuvre et pour le succès de notre travail ces prochaines années.

Parallèlement à l'examen de la stratégie de la Fédération, des experts se sont aussi penchés en 2013 sur la stratégie du marketing générique pour le lait et les produits laitiers. Celle-ci a été repensée en vue des défis futurs. Les éléments fondamentaux seront maintenus; il s'agit par exemple de notre sympathique icône publicitaire, la vache «Lovely», mais aussi de manifestations très réussies telles que la Journée du Lait et la Journée du lait à la pause. De nouvelles mesures ont été lancées avec succès. Comme le lait et les produits laitiers suisses sont de plus en plus confrontés à la concurrence des produits laitiers importés, nos activités de marketing donneront désormais plus d'importance à la provenance suisse. Le but est de souligner les atouts du lait et des produits laitiers suisses, notamment leur excellente qualité et le caractère durable de leur production.

Je remercie notre comité central de la confiance qu'il m'a témoignée en me nommant directeur de la FPSL; un grand merci également pour la collaboration constructive et les excellents rapports que nous pouvons entretenir. Je remercie aussi toute notre équipe, qui m'apporte son soutien en s'engageant résolument en faveur des producteurs suisses de lait, qui est sensible à leurs besoins et leur fournit d'importantes prestations.



Kurt Nüesch
Directeur de la Fédération des PSL



Politique agricole 2014 à 2017

Deux années de débats mouvementés autour de la Politique agricole 2014 à 2017 ont trouvé leur dénouement le 22 mars lors du vote final du Parlement. Ce qu'on entrevoyait depuis longtemps s'est concrétisé: beaucoup de producteurs de lait recevront en moyenne nettement moins de paiements directs. En revanche, les suppléments ont été ancrés dans la loi.

Les suppléments ancrés dans la loi

Du point de vue des producteurs de lait, il ressort un point positif des débats sur la nouvelle Politique agricole: comme l'avait demandé la FPSL et contre l'avis du Conseil fédéral, la loi sur l'agriculture consacre dès 2014 le montant des suppléments pour le lait transformé en fromage (15 ct./kg) et pour le lait de non-ensilage (3 ct./kg). Une modification reste toutefois possible si le volume de lait transformé augmentait fortement. À juste titre, le Parlement a créé les bases légales permettant de fixer une teneur minimale du fromage en matière grasse pour l'octroi des suppléments. Ainsi, les problématiques fromages maigres seront à l'avenir en grande partie exclus des suppléments.

Pour le reste, l'État a confirmé son retrait du marché du lait. Les demandes visant à renforcer les bases légales pour l'octroi de la force obligatoire générale aux mesures de stabilisation du marché laitier ont été balayées par le Parlement.

Refonte du système des paiements directs

Jusqu'ici, la Confédération versait aux exploitations agricoles les types de paiements directs ci-après: paiements directs à la surface, contributions UGBFG/GACD (liées aux animaux), paiements directs éthologiques et écologiques, contributions aux cultures et contributions d'estivage. L'octroi de ces contributions était soumis à des limites de revenu et de fortune.

On connaît désormais les catégories suivantes de paiements directs: contributions à la sécurité de l'approvisionnement, contributions au paysage cultivé, contributions à la qualité du paysage, contributions à la biodiversité et contributions au système de production. L'enveloppe financière reste inchangée. Les moyens qui ne sont pas utilisés dans les catégories précitées seront versés sous forme de contributions de transition.

Suppression des contributions liées aux animaux

S'il est une modification importante et douloureuse pour les producteurs de lait, c'est bien la suppression des contributions liées aux animaux. Toutes les modélisations montrent que leur abandon entraînera une baisse du revenu d'une grande partie des producteurs de lait.

Les contributions au système de production incluent un nouveau programme de «production de lait et de viande basée sur les herbages». Les exploitations n'utilisant pas plus de 10% de concentrés et pratiquant un affourage-

ment composé d'au moins 75% de fourrage basé sur les herbages (80% en région de montagne) recevront 200 CHF par hectare de surface herbagère. La contribution pour sorties régulières en plein air (SRPA) a été augmentée de 10 CHF par UGB.

Une évolution spécifique à l'exploitation

On distingue une tendance claire liée au nouveau système de paiements directs: les conséquences des modifications varient fortement d'une exploitation à l'autre. Les exigences posées par certains programmes requièrent de grands ajustements de la production. D'autres programmes se rapportent aux conditions régionales ou topographiques. Vaut-il la peine de s'adapter? Cela dépend de l'exploitation et l'on ne peut donc pas émettre de recommandations générales concernant l'orientation des exploitations.

En résumé:

- Les mesures liées à l'écologie, à l'éthologie et au paysage reçoivent plus de moyens financiers.
- Les exploitations dont la charge en bétail est supérieure à la moyenne subiront une baisse des paiements directs.
- La Confédération réduit encore son influence sur le marché du lait. Celle-ci repose sur la protection douanière et sur les suppléments, tandis que la force obligatoire générale sera en pratique limitée aux mesures de marketing.

Exploitations types: moins de paiements directs

En collaboration avec l'Union Suisse des Paysans, la FPSL a étudié les conséquences de la nouvelle politique agricole pour les producteurs de lait. À cet effet, on a modélisé trois exploitations types.

- Exploitation normale, plaine: 22,5 ha de surface agricole utile (SAU) dont 20,0 ha de surfaces herbagères (SH); 40 unités de gros bétail (UGB) dont 30 vaches plus la remonte; production de 230 000 kg de lait.
- Exploitation intensive, plaine: 22,5 ha de SAU dont 19,6 ha de SH; 57,8 UGB dont 43 vaches et la remonte; 400 000 kg de lait.
- Exploitation de montagne (zone II): 18 ha de SAU dont 18 ha de SH; 22 UGB dont 16 vaches et la remonte; 130 000 kg de lait.

Les paiements directs sont en baisse pour les trois exploitations types, à savoir de 3680 CHF pour l'exploit-

tation normale, de 7749 CHF pour l'exploitation intensive et de 1231 CHF pour celle de montagne. Pour l'exploitation normale et l'exploitation de montagne, on a tenu compte de la nouvelle contribution pour la production de lait basée sur les herbages. L'exploitation intensive ne remplit pas les conditions de ce programme. Pour le bon fonctionnement d'une exploitation intensive, il est probablement plus judicieux de ne pas adapter précipitamment la stratégie en vue d'obtenir la contribution de 200 CHF par hectare de surface herbagère.

Si l'on divise la baisse subie par le nombre de kilos de lait produits, la baisse est de -1,6 ct. pour l'exploitation normale, de -1,94 ct. pour l'exploitation intensive et de -0,95 ct. pour celle de montagne. Comme la production est plus élevée dans l'exploitation intensive, la différence est moins marquée lorsqu'on considère l'effet sur le revenu par kilo de lait comparé à l'impact total.

Ajustements annuels

Il convient de s'arrêter également sur les contributions à l'adaptation. Elles se montent à 12 720 CHF pour l'exploitation normale, à 13 232 CHF pour l'exploitation intensive et à 8324 CHF pour l'exploitation de montagne. Leur rôle

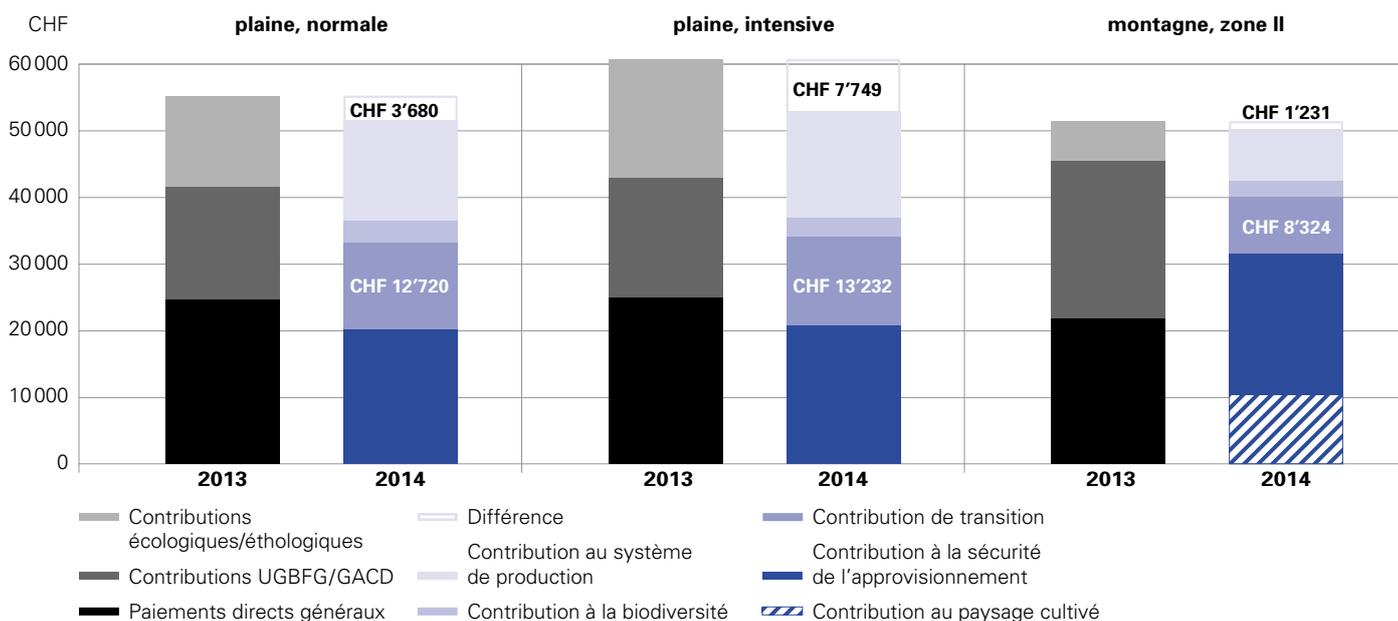
est d'atténuer l'effet de la nouvelle Politique agricole. Elles diminueront probablement d'environ 60% d'ici 2017 et disparaîtront entièrement d'ici 2021. Cette baisse dépend de la hausse des contributions versées dans les domaines de l'écologie et du bien-être animal dans le cadre des programmes volontaires.

Vraisemblablement, les exploitations de la région de montagne et celles affichant une proportion élevée de surfaces de compensation écologique profiteront plus fortement de la réaffectation des paiements directs. Ces développements accentuent encore la pression économique qui pèse sur de nombreux producteurs de lait.

Les exploitants devront constamment se tenir au courant de l'évolution du système des paiements directs. La centrale de vulgarisation agricole Agridea propose un outil de calcul des paiements directs accessible à tous les intéressés sur www.focus-ap-pa.ch.

Les services cantonaux de vulgarisation fournissent volontiers des conseils et des renseignements aux exploitants.

Nouveau système de paiements directs de la Politique agricole 2014 à 2017: changements dans 3 exploitations laitières types



Source: USP Union Suisse des Paysans

Économie et politique

L'année dernière, la FPSL s'est beaucoup investie dans les prises de position sur le train d'ordonnances relatif à la Politique agricole 2014 à 2017. Dans l'intérêt des producteurs suisses de lait, il est aussi important de rester attentifs aux développements possibles du commerce extérieur.

Séminaire FPSL sur les marques

Les marques à forte charge émotionnelle donnent plus de valeur aux produits. Elles sont un élément essentiel pour apporter de la valeur ajoutée à un produit. Une stratégie basée sur la valeur ajoutée est intéressante pour le secteur agroalimentaire suisse, car les importations bon marché et les coûts de production élevés en Suisse exercent une forte pression sur les prix et les marges. Il est donc capital de réfléchir à la manière de mieux exploiter le potentiel des marques et, en même temps, de garantir la protection des produits.

La FPSL a organisé un séminaire sur les marques le 8 février 2013. Cinq intervenants ont levé le voile sur les secrets du monde des marques et des dénominations relevant du droit public: Harley Krohmer, professeur de marketing et de gestion d'entreprise, Jacques Chavaz, sous-directeur de l'Office fédéral de l'agriculture, Robin Barraclough, chef du marketing et membre de la direction d'Emmi, Jürg Simon, président de l'Interprofession Emmentaler AOC et Géraldine Savary, présidente de l'association AOC-IGP.

4^e Forum du lait au salon Tier & Technik

L'intervention parlementaire demandant au Conseil fédéral de faire établir un rapport sur l'ouverture totale du marché du lait avec l'UE donne lieu à un débat passionné au sein de la branche laitière. La FPSL et les Vereinigte Milchbauern Mitte-Ost (VMMO) en ont fait le sujet phare du désormais traditionnel Forum du lait, organisé en 2013 dans le cadre du salon Tier & Technik à St-Gall. Les quatre conférenciers, à savoir Bernard Lehmann (OFAG), Martin Rufer (USP), Markus Willimann (VMI) et Peter Gfeller (FPSL), ont été unanimes pour dire qu'il y a avant tout de nombreuses questions qui demandent réponse. Devant les participants au Forum du Lait, Bernard Lehmann a invité tous les échelons de la filière à faire valoir leurs arguments au cours du processus politique.

Politique agricole 2014 à 2017

Fin mars 2013, le Conseil national et le Conseil des États ont approuvé la Politique agricole 2014 à 2017. La FPSL a entretemps évalué le résultat (cf. pages 4 et 5).

Dans sa prise de position sur les dispositions d'exécution, la FPSL a demandé une hausse de 40 % des contributions SRPA et de 20 % des contributions SST afin d'atténuer quelque peu la baisse des paiements directs en faveur des producteurs de lait. La population accorde en effet beaucoup d'importance au bien-être animal, mais les

paysans ne sont pour l'instant pas suffisamment dédommagés pour le travail supplémentaire.

Les nouvelles contributions pour la production de lait et de viande basée sur les herbages entraînent davantage de formalités administratives et de contrôles. La FPSL voit ces contributions d'un œil critique. L'approche choisie ne permettrait guère d'atteindre les buts poursuivis. La FPSL a donc demandé que des conditions moins restrictives soient fixées pour ce programme: au maximum 15 % d'aliments concentrés et au minimum 70 % de fourrage de prairie ou de pâturage dans la ration (80 % en zone de montagne).

La FPSL a aussi lancé un appel à l'Office fédéral de l'agriculture et au Conseil fédéral pour qu'ils cherchent par tous les moyens à simplifier et à maintenir au strict minimum les contraintes administratives liées à la Politique agricole 2014 à 2017.

Par ailleurs, la FPSL s'est exprimée en faveur de la création d'incitations pour faciliter la mise en œuvre de la Stratégie qualité et encourager les initiatives commerciales.

L'ordonnance adoptée en automne par le Conseil fédéral consent une hausse de 10 CHF de la contribution SRPA, qui passe à 190 francs. Les exigences relatives à la production de lait et de viande basée sur les herbages n'ont été que légèrement modifiées par rapport au projet.

Le Conseil fédéral n'a qu'insuffisamment tenu compte des demandes de la FPSL, de l'Union Suisse des Paysans et d'autres organisations agricoles.

La FPSL soutient le 4^e concours de traite

Pour produire du lait de qualité, une bonne technique de traite est essentielle. Voilà pourquoi la FPSL, Profi-Lait, Agroscope Reckenholz-Tänikon et le bureau suisse de la DLG ont soutenu le 4^e Concours suisse de traite. Sur les 18 participants, huit finalistes ont été sélectionnés lors de deux éliminatoires régionales.

Cet engagement en vaut la peine. Les médias grand public comme la presse agricole ont publié de nombreux articles positifs sur cette activité exigeante qu'est la traite. Des concours de traite sont aussi organisés en Allemagne, en Autriche et au Luxembourg. En 2014, les gagnants du Concours de traite suisse pourront montrer leur talent en Allemagne à l'occasion d'un concours international de traite.

Ouverture du marché «ligne blanche» avec l'UE

La Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-CN) ayant déposé une motion pour demander l'examen d'une ouverture sectorielle du marché des produits laitiers entre la Suisse et l'UE, la FPSL a chargé la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL) de réaliser une étude scientifique. Cette dernière a été présentée le 3 septembre. L'étude expose les opportunités et les menaces pour l'ensemble de la filière (production laitière, commercialisation du lait, industrie de transformation, commerce de détail). Elle montre quelles mesures d'accompagnement seraient nécessaires et quelle devrait être leur étendue; elle pose enfin de nombreuses questions sur l'impact politico-économique d'une telle ouverture. Le besoin de compensation des exploitations étudiées s'élève en moyenne à 2020 francs par hectare de surface fourragère principale ou 17 centimes par kilo de lait. Le rapport du Conseil fédéral, attendu au printemps 2014, doit répondre aux questions de l'aménagement concret et du financement des éventuelles mesures d'accompagnement.

Décisions budgétaires du Parlement

Le crédit 2014 alloué à la loi chocolatière pour la compensation de la différence de prix des matières premières (lait et céréales) pour les produits agricoles transformés n'est pas rattaché à l'enveloppe financière en faveur de l'agriculture. Les exportations dans le cadre de la loi chocolatière ont pu être continuellement développées ces dernières années, tandis que le crédit a été réduit à plusieurs reprises. Il en est résulté une lacune permanente de financement. Or, dans ce contexte, procéder au trafic de perfectionnement revient à perdre des parts de marché. Cela n'est dans l'intérêt ni des producteurs de lait, ni des transformateurs.

Voilà pourquoi la branche laitière a demandé une augmentation du crédit de CHF 70 à 78 millions, ce qui est un signe clair de son soutien à cet instrument.

Le Parlement a longuement débattu sur ce point, les divergences subsistant jusqu'en conférence de conciliation. Les Chambres devaient ensuite prendre une décision sur l'ensemble. Alors que le Conseil des États avait finalement approuvé l'augmentation du crédit, le Conseil national l'a rejetée par 93 voix contre 94. Le crédit alloué en 2014 reste donc de CHF 70 millions. Reste à savoir comment les éventuels déficits seront comblés.

Accord de libre-échange entre la Suisse et la Chine

Début juillet 2013, le Conseil fédéral a conclu un accord de libre-échange bilatéral avec la Chine. La FPSL a analysé les éléments déterminants pour la production et le secteur laitiers. Dans le domaine des importations, elle a constaté que les concessions ont en substance été accordées dans le cadre des contingents notifiés à l'OMC. Ces contingents déjà existants seront maintenant répartis en tenant compte de partenaires supplémentaires. L'absence de taux hors contingent tarifaire sur la liste des concessions et le caractère contraignant des normes suisses en matière de sécurité des denrées alimentaires sont des éléments cruciaux. Pour assurer la mise en œuvre du second, des efforts seront toutefois nécessaires.

La Chine a accordé à la Suisse quelques concessions significatives dans le domaine «déterminant» que constitue le lait. Leur échelonnement dans le temps est très variable. En outre, la compensation du prix de la matière première (loi chocolatière) est fondamentalement maintenue. C'est avec une certaine déception que la FPSL a pris connaissance du résultat des négociations sur le fromage.

Dans l'ensemble, la FPSL suppose que ce nouvel accord offre des opportunités à l'économie laitière suisse et que les risques sont contenus.

Paquet de Bali de l'OMC: accord partiel précoce

Lors de la 9^e Conférence ministérielle de l'OMC qui a eu lieu du 3 au 6 décembre 2013 à Bali, les membres de l'OMC ont atteint un premier accord partiel sur certains thèmes du cycle de Doha en cours. Officiellement, l'accord partiel de Bali a été annoncé comme une grande réussite devant la presse. Mais un examen détaillé relativise son importance.

Le paquet de Bali ne contient aucun accord qui touche directement l'agriculture et l'économie laitière suisses. Le crédit de la loi chocolatière est déjà significativement en dessous de la limite de l'OMC.

Le contexte actuel de l'OMC fait que l'on assiste de nouveau à une augmentation des accords bilatéraux de libre-échange.

D'autres dossiers sur: www.swissmilk.ch > Producteurs de lait > Politique > Prises de position

Marketing

Les produits laitiers sont d'importants aliments de base en Suisse. Pour qu'ils conservent leur place de choix, il faut continuellement courtiser et convaincre les consommateurs. Le marketing Swissmilk est un outil efficace pour entretenir leur bonne disposition à l'égard du lait. La vache publicitaire Lovely est depuis des années l'ambassadrice sympathique et enjouée du lait suisse. En 2013 aussi, le marketing Swissmilk a connu quelques grands moments.

Intervenir sur trois plans

Pour maintenir l'importance du lait et des produits laitiers suisses, le marketing Swissmilk intervient sur trois plans: entretenir la bonne image du lait, montrer ses atouts pour la santé et inciter à en consommer avec plaisir. Depuis des années, la vache publicitaire Lovely est l'ambassadrice sympathique et enjouée du lait suisse. Jamais à court d'idées nouvelles, elle s'est surpassée en 2013 aussi. Quelques exemples.

Dessiner c'est gagner

Un premier événement marquant a été la Journée du Lait du 20 avril. Partout en Suisse, 80 bars à lait ont attiré la population. Quelques semaines auparavant et pour la troisième fois, Swissmilk s'était mise à la recherche de la classe la plus créative de Suisse. Les écoliers ont réalisé des affiches grandeur nature pour participer au concours national; leurs créations hautes en couleur ont été placardées dans leurs communes respectives et les internautes ont pu élire leur affiche préférée sur swissmilk.ch. Les 70 classes participantes ont aussi pu célébrer la Journée du Lait à Lausanne. Au programme: un délicieux brunch, la remise des prix aux gagnants et un concert du groupe Pegasus.

Nager, pédaler ou prendre le tram

Les publicités estivales de Lovely étaient pleines de surprises. En effet, Lovely est bien la première vache à profiter avec sa progéniture de la saison des baignades pour promouvoir un programme de fitness intensif et naturel. Partout en Suisse, Lovely et ses veaux se sont affichés en tenue de baignade, prêts à plonger ou encore à l'aise sur des skis nautiques.

Lovely a aussi pris le tram pour traverser la ville de Bâle. Dans la cité rhénane, elle s'est attiré tous les regards et a fait sourire de nombreux passants. Elle en a bien sûr profité pour diffuser sa devise: «Le lait. Grandis et reste fort.»

Chercher et trouver sur le web

Sur Internet aussi, Swissmilk communique avec force. Quiconque se demande pourquoi le lait est bon pour la santé trouve des réponses fondées, des conseils pratiques et des vidéos nutritionnelles. Les gourmands découvrent toujours de bonnes idées dans la section culinaire: avec plus de 5000 recettes, Swissmilk propose la plus grande banque de recettes illustrées de Suisse. Fait très réjouissant, environ 8,65 millions de personnes ont visité le site Internet en 2013, soit une hausse de près de 80 % sur un an.

Fêter un anniversaire avec le lait

Pour les enfants, un anniversaire est un moment fort et chargé en émotions. Depuis le printemps 2013, Swissmilk propose aux parents un kit anniversaire au contenu varié: des cartons d'invitation, des gobelets et des assiettes, des ballons, des recettes de gâteaux et des informations sur le lait et les produits laitiers. Ce kit réjouit les enfants, car il permet d'organiser une fête originale. Il réjouit aussi les parents, car il leur facilite la tâche. Les familles – qui sont la cible principale en matière de ventes – associent ainsi le lait à une expérience positive et marquante.

Depuis 1993, la sympathique vache Lovely fait la promotion du lait dans des publicités amusantes. Elle est aujourd'hui le symbole fort, haut en couleur et original de tous les produits laitiers. En 2013, Lovely et sa famille ont affiché leur goût de la baignade.



Emménager avec l'aide de la vache Lovely

Avec le temps, les enfants grandissent, ne fêtent plus leur anniversaire de la même manière et prennent un premier appartement. Cette étape clé est une occasion idéale d'exercer une influence sur les habitudes alimentaires et culinaires des ménages encore jeunes. Le kit de base leur fournit des articles sympatiques pour se mettre aux fourneaux. Le but est aussi d'encourager les jeunes à consommer régulièrement du lait, des produits laitiers et du beurre. La nouvelle promotion lancée en septembre s'adresse aux parents et aux amis, car le kit de base constitue un cadeau utile et amusant pour faciliter l'envol d'une personne de son entourage.

Promouvoir les dix-heures sains

La Journée du lait à la pause est un événement national dont le but est de sensibiliser à l'importance des dix-heures sains et de montrer qu'il existe des aliments délicieux pour remplacer les sodas et les snacks. La 13^e édition a eu lieu le 7 novembre. Près de 40 % des écoliers suisses – soit 360 000 enfants! – ont participé à l'événement. Dans le canton de Schaffhouse, une grande fête du lait à la pause a eu lieu à l'école Rosenberg de Neuhausen. Des activités variées et des émissions radiophoniques sur le lait étaient au programme. Swissmilk s'est particulièrement réjoui du soutien du conseiller d'État Christian Amsler, directeur de l'instruction publique dans le canton de Schaffhouse et président de la conférence alémanique des directeurs de l'instruction publique, comme de la présence de nombreux dignitaires et parents d'élèves.

Vibrer avec Lovely à la Coupe Spengler

Pour clore l'année 2013, Swissmilk a de nouveau participé à la Coupe Spengler de Davos en tant que sponsor et partenaire officiel du tournoi. Bannières publicitaires, maillots d'arbitre et machine à glace habillée de sujets lactés: le lait était bien en évidence, sur place comme à la télévision. Le bar à lait et diverses activités promotionnelles étaient également de la partie. Le lait et le hockey sur glace s'accordent parfaitement, car les deux véhiculent des valeurs comme la force, le dynamisme et la forme physique.

Être efficaces

Les mesures du marketing font l'objet de contrôles réguliers, afin qu'elles restent efficaces et ciblées. Malgré la concurrence de plus en plus forte, la Suisse est l'un des pays où la consommation de lait est la plus élevée, à savoir 370 kilos par habitant et par an. Le marketing générique de Swissmilk contribue de manière déterminante à maintenir ce haut niveau.

Plus d'informations sur le marketing en faveur du lait sur www.swissmilk.ch

Les producteurs de lait peuvent commander du matériel publicitaire, des brochures d'information et divers équipements sur www.swissmilk.ch/producteurs > Services aux producteurs > Boutique producteurs



Organisation du marché

En 2013, l'État a confirmé son retrait du marché du lait et l'IP Lait a adopté de nouvelles règles pour la fixation du prix indicatif. Si la situation s'est stabilisée, c'est toutefois surtout en raison de l'amélioration du marché. Enfin, l'Emmentaler AOC dispose désormais d'une gestion des quantités avec force obligatoire générale.

Au marché de déterminer les quantités

En mars, après de longues discussions, le Parlement a définitivement rejeté la «motion Aebi» qui réclamait l'octroi de la force obligatoire générale à une gestion des quantités relevant des producteurs.

Jusqu'à la fin avril, les producteurs de lait ont versé 1,0 centime par kilo de lait pour des mesures d'allègement du marché. Avec cet argent, l'Interprofession du lait (IP Lait) a financé des exportations de beurre en 2012 afin de dégager le marché suisse. Il est assez peu probable que la Confédération acceptera encore, à l'avenir, d'octroyer la force obligatoire générale à une mesure de ce type.

L'extension aux non-membres des éléments centraux du contrat type pour l'achat de lait et des principes de segmentation du marché laitier (IP Lait) prononcée par le Conseil fédéral et courant jusqu'au 30 juin 2015 devrait avoir un effet stabilisateur.

Rappel des bases légales en vigueur

Les principaux outils de protection et de soutien prévus par la loi pour le marché suisse du lait sont:

- la protection douanière conforme à l'OMC pour le lait et les produits laitiers (sauf commerce du fromage avec l'UE),
- les suppléments pour le lait transformé en fromage et le lait de non-ensilage,
- les contributions à l'exportation de produits agricoles transformés ou «loi chocolatière»,
- la promotion de la qualité par le contrôle du lait,
- le soutien de la Confédération à la promotion des ventes, dont le statut de force obligatoire générale,
- les dispositions sur les contrats d'achat du lait,
- l'obligation d'enregistrer et d'établir des rapports.

Tout comme les outils de protection, l'accord de libre-échange fromager entre la Suisse et l'UE influe fortement sur le marché du lait.

Prix indicatif A: nouvelles règles à l'IP Lait

En février, le comité de l'IP Lait a adopté un nouveau modèle pour le calcul du prix indicatif A.

- Le prix indicatif pour le segment A est fixé trimestriellement par le comité. Il s'agit d'un prix franco rampe du transformateur, hors TVA.
- Il se réfère à l'indice du prix du lait de centrale mensuel calculé en centimes par l'Office fédéral de

l'agriculture (OFAG), franco rampe, hors TVA. Les trois indices partiels de l'OFAG (produits du commerce de détail, produits industriels et produits libéralisés) sont ajustés chaque année sur la base des statistiques de TSM Fiduciaire Sàrl.

- D'ordinaire, le prix indicatif est adapté uniquement si la différence entre le prix en vigueur et le prix indicatif calculé est supérieure à 1,5 centime par kilo.
- La fixation du prix indicatif doit tenir compte de l'évolution des facteurs de coûts (moyens de production) et d'une évaluation prospective du marché.
- Si le comité de l'IP Lait ne parvient pas à un accord sur le prix indicatif, la moyenne du prix indicatif calculé pour les trois derniers mois à partir de l'indice du prix du lait de centrale s'applique automatiquement.

Si le prix indicatif A a été augmenté à 69 centimes, c'est surtout grâce à la hausse des prix durant le dernier trimestre 2013 dans les pays voisins et sur le marché mondial. Le commerce de détail tient compte du prix indicatif pour déterminer les prix de vente. Il devrait donc être plus facile, pour les transformateurs et le négoce, de verser un prix plus élevé aux producteurs de lait en cas de hausse du prix indicatif. Le prix indicatif n'élimine cependant pas les mécanismes généraux du marché.

Emmentaler AOC: gestion des quantités

Depuis l'abandon de la gestion des quantités en avril 2011 sous la pression de quelques acteurs du marché, la situation des cours de change, mais surtout une offre excédentaire et des stocks pleins à craquer ont engendré un effondrement désastreux des prix de l'Emmentaler AOC. Lors de sa séance du 7 juin, à la demande de l'interprofession, le Conseil fédéral a déclaré de force obligatoire générale le système de gestion des quantités de l'interprofession. La force obligatoire générale est valable pour un an jusqu'au mois de juin 2014 avec option de prolongation d'une année.

Auparavant, l'interprofession avait modifié selon les exigences du Conseil fédéral quelques points du cahier des charges: conditionnement en Suisse, relèvement de l'âge minimal du fromage et réduction du rayon de collecte du lait.

On peut espérer que l'extension de la gestion des quantités aux non-membres servira à améliorer durablement la situation du marché et les structures de l'Emmentaler AOC.

Situation du marché et vente du lait

En 2013, le marché suisse du lait a été marqué par un redressement dans le secteur du lait de centrale, dû principalement à un marché équilibré et à des développements favorables à l'étranger. Les situations pour le lait de fromagerie diffèrent beaucoup suivant les variétés fromagères considérées. La réintroduction d'une gestion des quantités pour l'Emmentaler AOC porte ses premiers fruits.

Redressement dans le secteur du lait de centrale

En début d'année, le prix standardisé producteur calculé par la Fédération des Producteurs Suisses de Lait pour une quantité annuelle de 180 000 kilos a atteint son niveau le plus bas à 56,07 centimes (moyenne des douze mois précédents). Le prix s'est redressé jusqu'en fin d'année, augmentant de 5,5 centimes pour atteindre 61,61 centimes.

Les raisons de cette évolution sont très variées:

- La taxe de 1,0 centime par kilo pour le Fonds de dégagement du marché de l'IP Lait (exportations de beurre) n'est plus prélevée depuis fin avril.
- Pour la première fois depuis la suppression des contingents laitiers, une baisse marquée de la production laitière a été observée à partir de juin 2012 (moyenne des douze mois précédents). Le lait C a ainsi disparu du marché. Grâce à l'augmentation des prix, les livraisons de lait sont reparties à la hausse dès juin 2013. Dans l'ensemble, le marché suisse du lait a été très équilibré durant l'année sous revue.
- À l'étranger aussi, des prix à la hausse ont influé sur le marché. Cette hausse des prix est surtout suscitée par la demande élevée provenant des pays émergents comme la Chine, la Russie et le Mexique.

Le cours de l'euro continue d'avoir un effet négatif sur l'évolution des prix. Avec un taux de change clairement inférieur à ce qu'il était il y a quatre ou cinq ans, les producteurs de lait ne profitent pas autant qu'en 2008 de la situation avantageuse du marché.

De grandes différences entre variétés fromagères

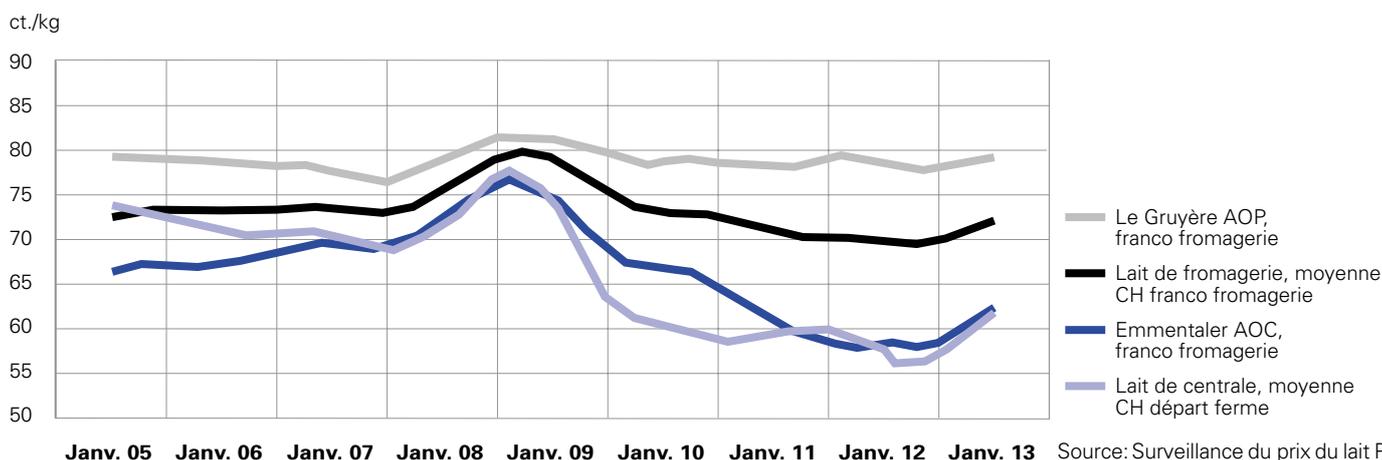
La position déjà solide des variétés au lait cru Le Gruyère AOP, Tête de Moine AOP et Appenzeller® a pu être confortée, en témoigne le prix du lait supérieur à la moyenne payé pour ces variétés fromagères.

L'Emmentaler AOC reste un sujet d'inquiétude. La quantité vendue est en baisse depuis des années. En juin, le Conseil fédéral a octroyé la force obligatoire au système de gestion des quantités; cette mesure était devenue urgente. La production a par la suite été restreinte et le prix à la vente, augmenté. Ces mesures ont permis un premier redressement des prix à la production. Mais le prix reste très proche du prix du lait de centrale, et nettement en dessous du prix versé en moyenne pour le lait de fromagerie. Il ne serait toutefois pas réaliste de croire qu'après des années de déclin, l'objectif serait atteint en quelques mois. Quoiqu'il en soit, la nouvelle stratégie a déjà permis d'inverser la tendance.

Le commerce extérieur reste important

En 2013 aussi, le commerce extérieur de fromage, de conserves de lait et de produits laitiers transformés a joué un rôle clé sur le marché du lait. Au total, 718,2 millions d'équivalent-lait entier (ELE) ont été exportés tandis que 405,8 millions d'ELE ont été importés; la balance commerciale présente donc un excédent de 312,3 millions d'ELE (-159,9 millions ELE ou -33,9% par rapport à 2012). La baisse des exportations est principalement due à la faible production de beurre et de poudre de lait en Suisse, et à la disparition du lait C dès l'été 2013. Le volume d'exportation net s'élève à 10,3% de la production laitière suisse.

Évolution des prix du lait dans les segments sélectionnés (moyenne roulante sur 12 mois)



Production laitière

En 2013, 23 490 exploitations ont produit 3 428 611 tonnes de lait au total, soit une baisse de 1,2 % par rapport à 2012. Alors que le nombre de vaches est resté presque identique, le nombre de producteurs de lait a baissé de 3,6 %. 1912 exploitations ont produit plus de 300 000 kilos de lait et livré ainsi 25,8 % du lait commercialisé.

La production réagit à l'évolution des prix

Durant l'année civile 2013, les producteurs de lait ont livré 3 428 611 tonnes de lait aux centrales et aux fromageries, soit une baisse de -42 220 tonnes ou -1,2 % par rapport à l'année précédente. C'est la première fois depuis la suppression des contingents que l'on observe un recul significatif de la production laitière. Sachant que fin 2012 et début 2013, les prix du lait étaient retombés à leur niveau de la fin des années 1960, il n'est pas étonnant que les producteurs aient livré moins de lait.

En observant de plus près les quantités produites, on constate que:

- le recul des livraisons s'était amorcé à l'été 2012 déjà. Puis, en été 2013, les producteurs ont réagi assez rapidement à la lente reprise des prix et durant le second semestre 2013, les livraisons de lait ont de nouveau dépassé leur niveau de l'année précédente.
- la qualité des fourrages produits influe fortement sur la quantité de lait. Or, les fourrages étaient de moindre qualité en 2013 que l'année précédente. Les livraisons par vache sont inférieures d'à peine 100 kilos (1,5 %) à leur niveau de 2012, bien que la progression de l'élevage poursuive vraisemblablement son cours.
- malgré le net recul du nombre de vaches laitières, les livraisons de lait ont augmenté en automne 2013 par rapport à l'année précédente. Ce phénomène est notamment dû à la nette baisse de la quantité de lait utilisée pour affourager les veaux à l'engrais du fait de

la hausse des prix du lait. D'autant plus que les prix des veaux maigres sont au plus bas.

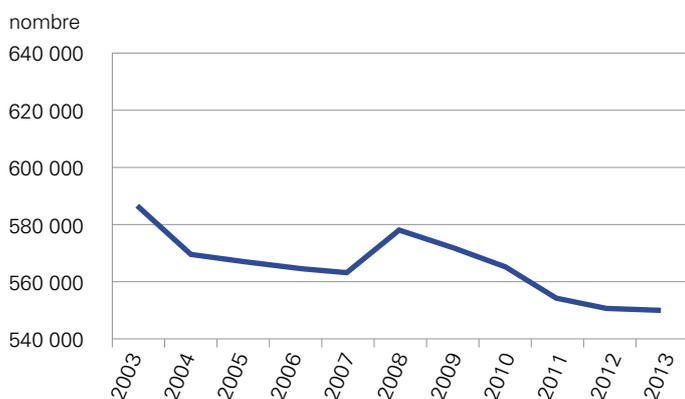
La métamorphose de la production laitière

La production laitière est en pleine métamorphose. Durant l'année sous revue, 8,1 % des exploitations (2012: 7,5 %) ont produit plus de 300 000 kilos de lait. 25,8 % du lait livré aux transformateurs l'a été par ces 1912 exploitations. Par ailleurs, le nombre d'exploitations produisant plus d'un million de kilos est passé de 25 à 30 en 2013.

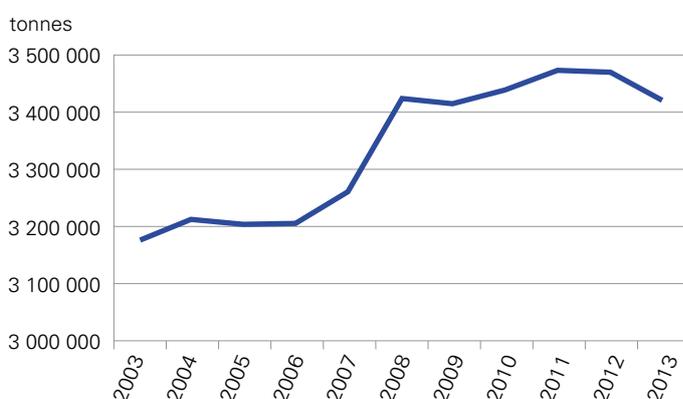
Reste à connaître l'effet de la Politique agricole 2014 à 2017 sur la production laitière; on s'attend plutôt à une tendance à la baisse.

Quelques exploitations ont abandonné la production de lait en 2013 en raison de l'échéance, en automne, du délai transitoire pour l'adaptation des étables aux nouvelles dispositions de l'ordonnance sur la protection des animaux. Cette pression supplémentaire disparaîtra d'ici quelques années.

Vaches productrices de lait commercialisé 2003-2013



Production de lait commercialisé 2003-2013



Transformation du lait

Avec 42,7 % de la quantité de lait transformée, le fromage est resté le champion des produits laitiers en 2013. Une comparaison entre 2007 et 2013 montre que les principales progressions sont le fait du beurre et du fromage. S'agissant du lait de consommation, on observe une tendance à la hausse du lait partiellement écrémé par rapport au lait entier.

Le fromage tient le haut du pavé

Durant l'année sous revue, 3 428 611 tonnes de lait ont été transformées en divers produits laitiers. La répartition de ce lait entre les différents groupes a peu varié par rapport à 2012. Avec 42,7% du volume transformé, le fromage reste la principale catégorie de produits. On a transformé en fromage 4,9 millions d'équivalent-lait (EL) de plus que l'année précédente, soit une hausse de 0,3%. La production de fromage a ainsi progressé de 1526 tonnes ou 0,8% sur un an. En 2012, on avait remarqué une tendance à produire des fromages plus riches; ce phénomène ne s'est pas répété en 2013.

Au deuxième rang, on trouve le beurre, qui représente 15,7% du lait transformé (-48,8 millions d'EL ou -8,3%). Il est suivi par le lait de consommation avec 11,9% (-2,9 millions d'EL ou -0,7%), les conserves de lait avec 9,5% (-40,4 millions d'EL ou -11,0%) et la crème de consommation avec 8,4% (+6,9 millions d'EL ou +2,5%).

Total des produits fabriqués en 2013 (cf. pages 29 à 31):
 480 552 tonnes de lait de consommation (-0,2%)
 290 826 tonnes de produits au lait écrémé (+23,4%)
 182 705 tonnes de fromage (+0,8%)
 140 163 tonnes de yogourt (-1,1%)
 103 255 tonnes de spécialités lactées (+5,5%)
 70 821 tonnes de crème de consommation (+1,6%)
 49 788 tonnes de poudre de lait et de lait condensé (-13,8%)
 47 013 tonnes de beurre (-7,6%).

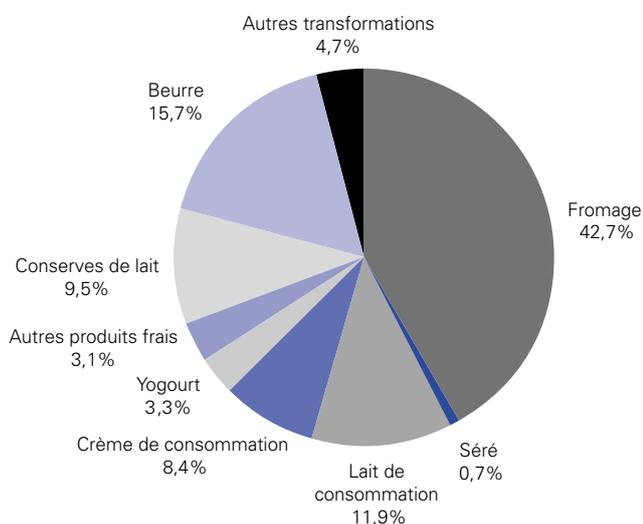
Pas de gros excédents en 2013

La production de beurre et de conserves de lait a fortement reculé par rapport à l'année précédente. On constate à cet égard qu'en 2013, l'offre de lait était assez précisément en phase avec la demande (cette observation inclut les produits d'exportation ayant en général une bonne plus-value) et que l'on a dû exporter environ 2100 tonnes de beurre, soit une nette baisse par rapport aux années précédentes. Fait intéressant, le recul du lait de consommation est plus marqué en équivalent-lait (-0,7%) qu'en tonnes (-0,2%). Cette différence révèle une tendance à consommer plus de lait partiellement écrémé, au détriment du lait entier.

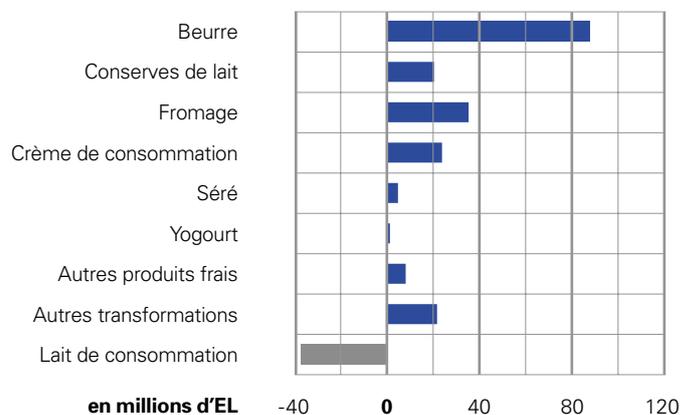
Plus de beurre et de fromage, moins de lait

En comparaison pluriannuelle, la hausse la plus marquée est celle du beurre. En 2013, on a transformé en beurre 88 millions d'EL de plus qu'en 2007, soit une hausse de 2,7%. Quant à la progression du fromage (+36 millions d'EL ou +1,12%), elle compense presque le recul du lait de consommation (-39 millions d'EL ou -1,19%). À noter aussi la hausse du groupe des «autres mises en valeur». Par rapport à 2007, on a transformé 23 millions d'EL (+0,72%) supplémentaires en poudre de lait spéciale ou en concentré protéique.

Transformation du lait 2013



Transformation du lait: variation entre 2007 et 2013



Production supplémentaire: 169 millions d'EL ou 5,2%

Source: TSM Fiduciaire Sàrl

Production fromagère

Avec une production de 29 351 tonnes, Le Gruyère AOP a conforté sa position de leader en 2013. La deuxième et la troisième place reviennent à l’Emmentaler AOC (23 156 t) et à la mozzarella (21 643 t). Avec le séré et le Raclette Suisse®, ces variétés représentent 55 % de la production totale de fromage.

Le Gruyère AOP et Emmentaler AOC: presque 30 %

Durant l’année sous revue, Le Gruyère AOP a clairement conforté sa position de fromage le plus produit. Quant à la production d’Emmentaler AOC, elle a nettement baissé après l’introduction d’une gestion des quantités l’été dernier. Il s’agit là des deux principales variétés fabriquées à partir de lait de non-ensilage; elles représentent ensemble 28,7 % de la production fromagère suisse. Voilà qui souligne l’importance énorme de la protection de l’origine au niveau de la commercialisation. Au classement par volume de production, on trouve ensuite la mozzarella, le séré et le Raclette Suisse®, qui sont tous fabriqués avec du lait de centrale. Les cinq variétés principales représentent bien plus de la moitié – à savoir 55 % – de la production fromagère suisse (cf. page 31).

Switzerland Swiss: quantité en forte hausse

Durant l’année civile 2013, les fromagers suisses ont fabriqué au total 182 705 tonnes de fromage, soit 1526 tonnes ou 0,8 % de plus qu’en 2012. La production de Gruyère AOP a légèrement augmenté de 757 tonnes (+2,6 %) pour atteindre 29 351 tonnes. L’Emmentaler AOC a quant à lui connu une forte baisse de -3029 tonnes (-11,6 %), passant à 23 156 tonnes. Les trois autres variétés du top 5 ont toutes enregistré des hausses: on a ainsi produit 21 643 tonnes de mozzarella (+212 t ou +1,0 %), 13 216 tonnes de

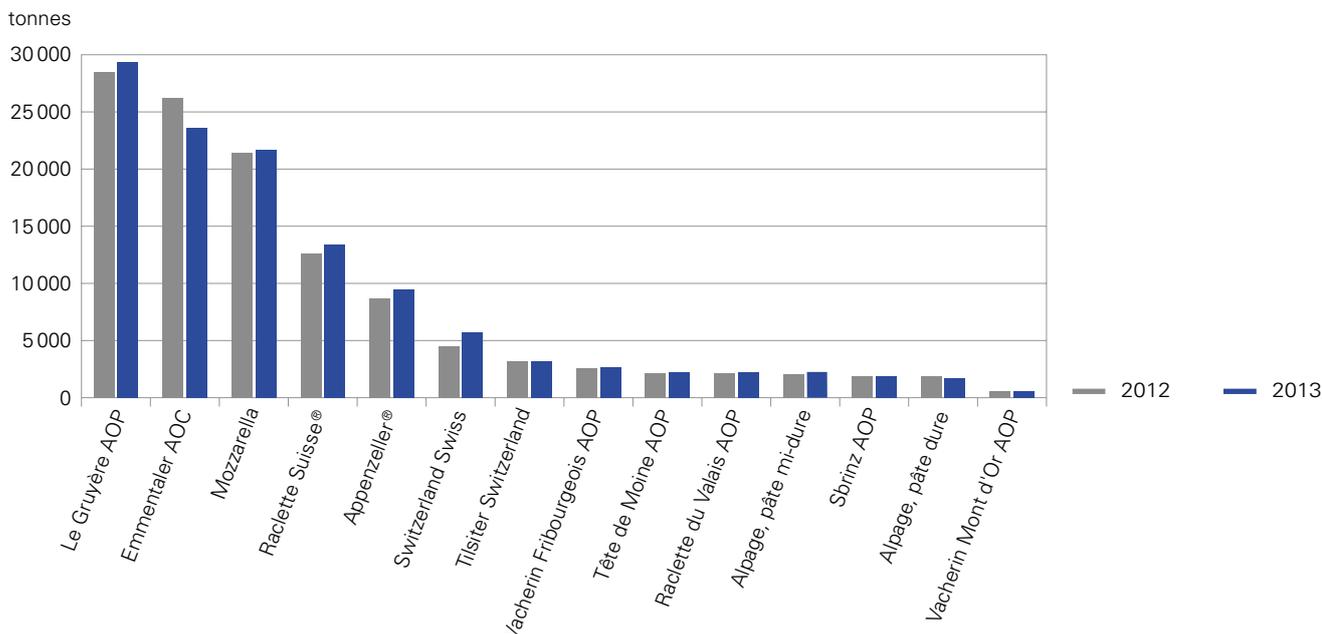
séré (+266 t ou +2,1 %) et 13 110 tonnes de Raclette Suisse® (+508 t ou +4,0 %).

L’importance du Switzerland Swiss s’accroît. Ce fromage rectangulaire à gros trous est aujourd’hui fabriqué en majorité à partir de lait de centrale. Avec une hausse de 1312 tonnes (+29,1 %) et une production totale de 5821 tonnes, il est le fromage qui a le plus progressé en 2013; il a ainsi consolidé sa septième place derrière l’Appenzeller® mais devant le Tilsiter Switzerland. Durant l’année sous revue, 64 % de la production de Switzerland Swiss a été exportée.

Les autres spécialités fromagères ont pour la plupart progressé en 2013: la Tête de Moine AOP est passée à 2281 tonnes (+90 t ou +4,1 %), le Vacherin Fribourgeois AOP à 2671 tonnes (+41 t ou +1,6 %), l’Appenzeller® à 9283 tonnes (+590 t ou +6,8 %), le Raclette du Valais AOP à 2306 tonnes (+173 t ou +8,1 %) et le groupe des «autres fromages frais» à 9559 tonnes (+1247 t ou +15 %).

Si la production de Tilsiter Switzerland n’a pratiquement pas bougé (3141 t au total, soit -17 t ou -0,5 %), deux variétés ont connu une nette baisse: le fromage de montagne des Grisons est passé à 1302 tonnes (-115 t ou -8,1 %) et le Sbrinz AOP à 1750 tonnes (-99 t ou -5,4 %).

Production de variétés fromagères sélectionnées en 2012 et 2013



Source: TSM Fiduciaire Sàrl

Assemblée des délégués

Le 30 mai et le 6 novembre 2013, les délégués de la FPSL se sont réunis en assemblée ordinaire. Outre les objets statutaires et une information détaillée sur le marché du lait et la politique agricole, l'élection du nouveau président a constitué le point fort de l'assemblée de printemps. En automne, les délégués ont procédé à des élections de remplacement.

30 mai 2013: assemblée de printemps

Au printemps 2013, l'assemblée des délégués ordinaire de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL) a eu lieu plus tard que d'habitude; elle a été reportée du 10 avril au 30 mai afin d'aménager le temps nécessaire à la désignation des candidats à la succession du président. Peter Gfeller avait en effet annoncé sa démission à la fin janvier.

Deux personnalités chevronnées se sont portées candidates. Hanspeter Kern a été élu par 95 voix. Quant à Fritz Glauser, il a obtenu 77 voix. La majorité absolue était de 87 voix. À l'occasion de sa dernière assemblée des délégués de la FPSL, le président Peter Gfeller a tenu un discours tourné vers l'avenir: «J'ai confiance en cette nouvelle génération de productrices et de producteurs de lait bien formés, qui sont prêts à prendre leurs responsabilités pour eux-mêmes et pour la communauté, qui sont fiers de leur métier et qui veulent être des champions dans le décathlon de la production laitière.» Pour cela, il a notamment formulé deux vœux: que la politique crée des conditions générales fiables et que la production soit mieux adaptée aux besoins du marché.

Dans son dernier rapport sur les affaires courantes, le directeur Albert Rösti a entretenu les délégués de la Politique agricole 2014–17. Il a notamment relevé que les suppléments pour le lait transformé en fromage ont pu être assurés.

Les délégués ont approuvé les affaires statutaires sans discussion. Ils ont ainsi donné leur aval aux comptes annuels 2012 consolidés, lesquels sont constitués de trois comptes partiels (la défense professionnelle, le fonds de marketing et le fonds de soutien), et donné décharge aux organes.

Décisions financières

Les délégués ont décidé que les organisations membres continueraient de prélever, par kilo de lait commercialisé par les producteurs affiliés directement ou indirectement, les contributions suivantes pour la période du 1^{er} mai 2013 au 30 avril 2014:

- fonds de marketing: 0,525 centime*
- marketing générique pour le fromage suisse: 0,2 centime*
- défense professionnelle FPSL: 0,15 centime
- cotisation à l'Union Suisse des Paysans: 0,04 centime

* Les contributions au Fonds de marketing et en faveur du marketing générique pour le fromage suisse bénéficient de la force obligatoire générale.

6 novembre: assemblée d'automne

En tant que nouveau président de la FPSL, Hanspeter Kern veut entretenir un dialogue ouvert et direct avec les membres, les partenaires du marché, les offices fédéraux compétents et tous les décideurs de l'économie et de la politique. Les nombreux entretiens menés depuis son arrivée à la présidence l'ont conforté dans cette opinion et motivé à poursuivre sur cette voie.

Au cours des derniers mois, le comité central de la FPSL a réorganisé la direction opérationnelle; il a aussi examiné la stratégie de la Fédération et celle du marketing Swissmilk. Ainsi, le cap à suivre par la FPSL est de nouveau clairement fixé. «La FPSL est sur la bonne voie et la continuité est assurée tant sur le plan du personnel que sur le plan de la stratégie», a résumé H. Kern.

Examen de la stratégie bientôt terminé

Le directeur Kurt Nüesch a informé les délégués des résultats de l'examen de la stratégie. La FPSL demeure le centre national de compétence pour tout ce qui touche au lait; elle se compose d'organisations membres régionales autonomes et fortes. Une plateforme pour le lait de centrale sera constituée avec les organisations de commercialisation afin d'assumer à l'avenir plus de responsabilité en cas de survenue d'excédents. Autre élément nouveau, on publiera désormais les liens d'intérêt des candidats au comité central de la FPSL.

Le lait demeure une denrée peu abondante

Stefan Hagenbuch, directeur adjoint de la FPSL, estime que l'offre globale de lait en Suisse devrait rester limitée à moyen terme, cela pour diverses raisons (fourrages, cheptel, PA 2014–17, etc.). Dans les pays limitrophes, les prix devraient se maintenir à un niveau élevé. On peut s'attendre à ce que l'IP Lait décide d'une nouvelle hausse du prix indicatif A pour la période de janvier à mars 2014.

Oui à une économie laitière de production

À l'échelle mondiale, le lait restera une denrée peu abondante ces prochaines années. Bernard Lehmann, directeur de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) et orateur invité, voit en cette évolution des opportunités pour l'économie laitière suisse. Les délégués se sont réjouis d'entendre le directeur de l'OFAG s'exprimer clairement en faveur d'une agriculture et d'une économie laitière de production. Selon lui, il faut voir en la PA 2014–17 une contribution à la stabilisation de la production laitière. Il a en outre encouragé les délégués à «veiller au capital que représente le lait».

Comité central

Le comité central de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait a tenu sept séances ordinaires en 2013. De plus, deux séances extraordinaires ont servi notamment à fixer la marche à suivre pour l'élection du nouveau président. L'examen de la stratégie a été le sujet principal de l'une des séances extraordinaires et d'un séminaire avec les organisations membres.

31 janvier: démissions à la tête de la FPSL

- Le comité central prend connaissance de la démission du président Peter Gfeller et du directeur Albert Rösti. En quittant la FPSL, ils souhaitent provoquer la résolution de la situation de blocage régnant au sein du comité central sur des points stratégiques. Afin d'aménager le temps nécessaire à l'organisation des élections, l'assemblée des délégués du 10 avril est reportée au 30 mai.
- La direction informe le comité central sur le processus d'élimination des divergences dans le dossier de la Politique agricole 2014–17.
- Le comité central commande une étude externe sur l'ouverture du marché du lait et des produits laitiers (ligne blanche) entre la Suisse et l'UE. La Haute école des sciences agronomiques (HAFL) analysera les conséquences d'une ouverture du marché en s'appuyant sur l'étude de cas concrets.
- Il discute en outre de questions stratégiques concernant l'allègement du marché, le prix indicatif et la loi chocolatière afin de préparer la prochaine séance du comité de l'IP Lait et l'assemblée des délégués de l'Interprofession du 22 avril.

20 février: 1^{re} séance extraordinaire

- L'examen de la stratégie engagé l'automne précédent sera poursuivi. Un premier séminaire aura lieu en avril.
- Le comité central fixe la marche à suivre pour l'élection du nouveau président.

15 mars: préparation de l'assemblée des délégués

- Le comité central prépare l'assemblée des délégués de printemps. Il décide notamment de proposer aux délégués d'approuver les comptes 2012 et le rapport annuel 2012.
- Le comité central approuve la participation financière de la FPSL à trois projets.
Le premier, mené par la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL) consiste à entreprendre un état des lieux de la pratique actuelle en matière d'affouragement en vue d'élaborer une documentation pratique à l'usage des exploitations. Le deuxième projet concerne l'optimisation des systèmes de production laitière. Il s'agit d'une collaboration entre la HAFL et le centre professionnel Nature et alimentation de Hohenrain. Ce projet est également soutenu financièrement par l'agence fédérale pour l'innovation (CTI).
Enfin, le troisième projet «production laitière prospère» fait suite au programme d'optimisation des coûts en production laitière.

- Au sujet de la PA 2014–17, le comité central prend acte du fait que la plupart des différences entre les deux Chambres ont été éliminées. On relève avec satisfaction que les suppléments pour le lait transformé en fromage et pour le lait de non-ensilage seront désormais ancrés dans la loi pour une durée illimitée et que l'enveloppe financière ne sera pas réduite. Pour le reste, les décisions du Parlement favorisent une baisse de la production de l'agriculture et ne réjouissent pas les producteurs de lait.
- Le comité central préavise favorablement le financement pour la participation d'Agro-Marketing Suisse à l'exposition universelle Milano 2015.

10 avril: 2^e séance extraordinaire

- Le comité central poursuit la préparation de l'assemblée des délégués.
Il adopte des propositions concernant les décisions financières 2013–14.
Il auditionne en outre les candidats à la présidence, à savoir Hanspeter Kern et Fritz Glauser. Le comité central décide de ne pas faire de recommandation de vote à l'intention de l'assemblée des délégués.

16 mai: prise de position sur la PA 2014–17

- Le comité central discute du projet de prise de position sur les ordonnances de la PA 2014–17. On mettra la prise de position à disposition d'autres cercles afin d'obtenir un soutien le plus large possible.
- Le comité directeur annonce qu'à partir du 1^{er} juin, Albert Rösti transmettra la direction opérationnelle de la Fédération à Kurt Nüesch.

27 juin: séance à l'extérieur chez MPM à Suhr

- Sous la direction du nouveau président Hanspeter Kern, le comité central approuve la version corrigée de la prise de position de la FPSL sur les ordonnances de la PA 2014–17. La FPSL demande une hausse marquée des contributions aux programmes SST et SRPA ainsi qu'une adaptation des exigences en matière de production de lait et de viande basée sur les herbages pour qu'elles répondent aux réalités de la pratique.
- Le comité central prend connaissance d'un rapport intermédiaire sur l'étude concernant l'ouverture du marché de la «ligne blanche».
- Les membres du comité central visitent ensuite les locaux de la centrale laitière du Mittelland (Emmi), à Suhr.

22 août: succession à la direction

- Le comité central nomme Kurt Nüesch directeur et Stephan Hagenbuch directeur adjoint à partir du 1^{er} septembre. En tant que directeur adjoint, Kurt Nüesch était déjà chargé de la direction opérationnelle ad intérim depuis le 1^{er} juin. Pour la succession d'Albert Rösti, le comité central a donc privilégié une solution interne, garantissant une succession en douceur.
- Le comité central désigne Hanspeter Kern comme candidat au comité de l'USP en remplacement de Peter Gfeller. L'assemblée des délégués de l'USP procédera à l'élection le 20 novembre.
- Il prend connaissance des réponses des régions au sujet de l'examen de la stratégie et prépare le séminaire.
- Il prend aussi connaissance de la position de la FPSL sur l'ordonnance sur les signes officiels pour les produits de montagne et d'alpage et sur la motion Marché laitier (ouverture de la ligne blanche).

3 octobre: étapes de l'examen de la stratégie

- Le comité central est informé qu'il manque 3,3 millions de francs pour le financement de la loi chocolatière et qu'il y aura des baisses de prix en octobre et novembre. À l'avenir, il s'agira de collaborer avec les transformateurs pour faire en sorte que la Confédération mette à disposition des moyens financiers suffisants.
- Après s'être réuni en séminaire avec les représentants des organisations membres pour discuter de la stratégie, le comité central fixe les prochaines étapes.

6 décembre: approbation des budgets 2014

- Le comité central prend connaissance des activités prévues en 2014 et approuve les budgets du marketing et de la défense professionnelle.
- Il adopte le rapport «Vision et orientation stratégique de la FPSL à partir de 2014». Les mesures spécifiques découlant du rapport devront être mises en œuvre d'ici au printemps 2014.
- La prise en compte du moins bon résultat mensuel pour le paiement selon la qualité dérange de nombreux producteurs de lait. Ils préféreraient que l'on se réfère à la moyenne géométrique des deux échantillons, comme c'est le cas pour les sanctions de droit public. Pour leur part, les acheteurs de lait ne veulent rien changer à la pratique en vigueur, dont l'effet sur les coûts n'est pas nul.

Comité directeur

Le comité directeur, fort de cinq membres, s'est réuni à six reprises. Il a pris des décisions concernant les ressources humaines ou a préparé ces objets pour le comité central; il a traité des objets relatifs aux placements et à la fondation de prévoyance et a exécuté d'autres affaires sur mandat du comité central.

Commission «lait de fromagerie»

La Commission «lait de fromagerie» s'est réunie à trois reprises. Cette plateforme essentielle regroupe les intérêts généraux des producteurs de lait de fromagerie de non-ensilage. En 2013 aussi, l'échange d'informations et la mise en réseau des producteurs des différentes sortes représentées ont contribué à une meilleure connaissance des spécificités de chaque filière. Il a aussi été possible de défendre efficacement les intérêts communs dans les domaines de la politique agricole, de la qualité ou de l'étiquetage des produits par exemple.

Rapport financier: comptes annuels 2013

Après consolidation, la FPSL boucle l'exercice 2013 avec un excédent de charges de CHF 0,1 million. C'est ce que l'on pourrait appeler un atterrissage presque parfait. Le budget avait prévu un résultat équilibré.

Le résultat d'exploitation opérationnel (EBIT) des trois comptes partiels affiche un net solde négatif de CHF -1,3 million et se situe ainsi en dessous du montant budgété de CHF -1,1 million. Il faut cependant tenir compte du fait que, au moment de l'établissement du budget 2013, c.-à-d. en automne 2012, on prévoyait une contribution fédérale à la promotion des ventes de CHF 8 millions. Cette aide a finalement été réduite à CHF 7,25 millions. Le comité central de la FPSL n'a pu en être définitivement averti que le 31 janvier 2013. La principale conséquence a été que le Fonds de marketing a présenté une différence de CHF 0,5 million par rapport au résultat budgété. Sur une base consolidée, on a pu réaliser une compensation presque complète, notamment par une augmentation du produit des prestations de service, par une baisse des coûts et par le résultat neutre. La régularisation des contributions des producteurs a été également ajustée.

Le résultat financier net correspond au budget et boucle sur un résultat positif de CHF +1,0 million. Pour l'évaluation des titres, on applique depuis 2012 le principe d'imparité en vertu duquel les gains de cours non réalisés n'apparaissent plus dans les comptes à la différence des pertes de cours non réalisées. La réserve pour fluctuation de valeurs a pu être réduite de CHF 0,2 million au 31.12.2013 selon le mode de calcul appliqué habituellement. Concernant le compte de la Fédération, il est indispensable d'avoir un résultat positif des placements (financiers ou immobiliers) pour pouvoir continuer à contribuer au financement et au maintien de la défense professionnelle.

Les comptes de l'exercice 2013 font apparaître pour la première fois les comptes des deux immeubles locatifs acquis à Courrendlin (à partir du 01.04.2013) et à Münsingen (à partir du 01.05.2013). Ainsi, le volume des amortissements s'accroît.

Fondamentalement, les comptes consolidés indiquent que les objectifs budgétaires et financiers de la FPSL, qui ont servi de garde-fous pour l'exercice 2013, ont été suivis.

Comptes partiels 2013: comptes de la Fédération

Les comptes de la Fédération présentent comme de coutume un résultat d'exploitation opérationnel (EBIT) négatif de CHF -0,7 million, comme l'année précédente. Le résultat financier net d'environ CHF 1,0 million permet de le compenser. Grâce à l'évolution positive des marchés financiers au cours de l'exercice 2013, les gains de cours non réalisés ont augmenté significativement.

Bilan consolidé de la FPSL au 31 décembre 2013

Actifs (en milliers de CHF)	2013	%	2012	%
Liquidités	58 950	51,6	65 516	55,7
Titres (dont 8,8 millions liés FS)	29 163	25,6	30 255	25,7
Créances vis-à-vis de tiers	10 037	8,8	9 419	8,0
Créances FPSL	–	0,0	–	0,0
Actifs de régularisation	4 763	4,2	3 869	3,3
Total actifs circulant	102 913	90,2	109 059	92,7
Immobilisations financières (y c. prévoyance)	1 864	1,6	2 286	1,9
Immobilisations corporelles meubles	894	0,8	684	0,6
Immobilisations corporelles immeubles	8 403	7,4	5 505	4,7
Total actifs immobilisés	11 161	9,8	8 475	7,2
Valeurs en capital (véhicules) Milch-Express	31	0,0	70	0,1
Total capital hors exploitation	31	0,0	70	0,1
Total actifs	114 105	100,0	117 604	100,0
Passifs (en milliers de CHF)				
Engagements à court terme vis-à-vis des tiers	6 762	5,9	9 308	7,9
Engagements à court terme FPSL (y c. prévoyance)	314	0,3	351	0,3
Passifs de régularisation	3 754	3,3	4 380	3,7
Provisions à court terme	945	0,8	919	0,8
Total capital étranger à court terme	11 775	10,3	14 958	12,7
Autres engagements à long terme	110	0,1	109	0,1
Provisions à long terme	15 886	13,9	16 110	13,7
Provisions pour mesures de soutien du lait	8 800	7,7	8 800	7,5
Total capital étranger à long terme	24 796	21,7	25 019	21,3
Capital social	3 000	2,6	3 000	2,6
Capital Fonds spéciaux	28 273	24,8	28 237	24,0
Réserves, bénéfice au bilan	46 354	40,6	46 615	39,6
Excédent de produits (+) / charges (-)	-93	-0,1	-225	-0,2
Total capitaux propres	77 534	67,9	77 627	66,0
Total passifs	114 105	100,0	117 604	100,0

La régularisation prudente des contributions des producteurs de l'année précédente a eu un effet sur les produits. Les services fournis (traductions/service achats) sont nettement supérieurs au budget; même chose pour les charges directes correspondantes.

Le plus important poste en matière de coûts, les charges de personnel, est inférieur au budget, mais supérieur aux chiffres effectifs de 2012. En effet, la prudence dans le repourvoirement de certains postes vacants en 2012 avait engendré un manque de personnel. Par rapport à 2011, les charges de personnel sont inférieures de 1%.

Les nouveaux immeubles, qui garantissent un cash-flow continu, complètent le domaine neutre. Les comptes de la Fédération bouclent avec un excédent de CHF +0,5 million alors que le budget prévoyait un résultat équilibré.

Fonds de soutien

Les comptes du Fonds de soutien reflètent la fin de l'obligation de contribuer pour les membres de la FPSL liée à l'expiration de la force obligatoire générale à partir de 2010. En 2013, le solde présente un léger excédent de charges comme déjà l'année passée. Le résultat des produits et des charges de la communication générique pour le fromage d'alpage suisse est à nouveau neutre.

Fonds de marketing

Concernant les comptes du Fonds de marketing, la réduction des aides versées par l'OFAG a fait que le résultat d'exploitation opérationnel (EBIT) affiche un déficit de CHF -0,6 million au lieu du résultat équilibré que prévoyait le budget. Dans le domaine du marketing, on est obligé de prendre assez tôt des engagements pour le futur ou aussi pour une longue période, dont on ne peut s'affranchir qu'en subissant des conséquences financières indésirables. En tout cas, on veille en principe à ne pas s'engager sur plus d'un an.

Le produit d'exploitation s'est monté au total à plus de CHF 40 millions. Dans le même temps, les charges directes et d'exploitation ont augmenté, celles-ci comprenant aussi certains investissements préliminaires pour des mesures futures.

Compte tenu des produits extraordinaires d'un montant de CHF 0,1 million, constitués essentiellement de remboursements supplémentaires de TVA, on note encore un excédent de charges de CHF -0,5 million en 2013.

Compte de résultat consolidé de la FPSL au 31 décembre 2013

(en milliers de CHF)	2013	%	2012	%
Contributions des producteurs	23 523	49,8	22 348	48,3
Contributions de l'OFAG	7 250	15,4	8 163	17,7
Autres produits	16 416	34,8	15 686	34,0
Total produits d'exploitation	47 189	100,0	46 197	100,0
Charges directes	- 29 303	- 62,1	- 27 155	- 58,8
Total charges directes	- 29 303	- 62,1	- 27 155	- 58,8
Charges de personnel	- 11 658	- 24,7	- 11 280	- 24,5
Organes	- 246	- 0,5	- 242	- 0,5
Charges de locaux	- 1 538	- 3,3	- 1 507	- 3,3
Entretien, réparations, remplacement	- 57	- 0,1	- 57	- 0,1
Charges de véhicules et de transport	- 188	- 0,4	- 225	- 0,5
Assurances choses, redevances	- 65	- 0,1	- 56	- 0,1
Charges d'énergie et d'évacuation des déchets	- 73	- 0,2	- 68	- 0,1
Charges d'administration et d'informatique	- 1 077	- 2,3	- 876	- 1,9
Contributions et projets	- 3 856	- 8,2	- 3 788	- 8,2
Charges de communication et de publicité	- 91	- 0,2	- 51	- 0,1
Autres charges d'exploitation	- 13	0,0	- 11	0,0
Total charges d'exploitation	- 18 862	- 40,0	- 18 161	- 39,3
Total charges directes et d'exploitation	- 48 165	- 102,1	- 45 316	- 98,1
Total résultat d'exploitation opérationnel (EBITDA)	- 976	- 2,1	881	1,9
Amortissements des immobilisations corporelles meubles	- 325	- 0,7	- 245	- 0,5
Total rés. d'exploitation avant rés. financier et impôts (EBIT)	- 1 301	- 2,8	636	1,4
Produits financiers	1 391	3,0	1 160	2,5
Charges financières	- 408	- 0,9	- 411	- 0,9
Total résultat d'exploitation avant impôts (EBT)	- 318	- 0,7	1 385	3,0
Résultat immeuble commercial Weststrasse	257	0,5	222	0,5
Résultat immeubles locatifs	243	0,5	-	0,0
Amortissements immobiliers	- 266	- 0,5	- 115	- 0,2
Produits extraordinaires	137	0,3	134	0,3
Charges extraordinaires	- 17	0,0	- 1 673	- 3,7
Impôts	- 129	- 0,3	- 178	- 0,4
Total excédent produits (+)/charges (-)	- 93	- 0,2	- 225	- 0,5

Rapport financier: comptes annuels 2013

L'annexe fait partie des comptes annuels, qu'elle complète par des informations importantes qui ne ressortent pas directement du bilan et du compte de résultat. Les comptes annuels doivent donner au lecteur un aperçu aussi complet que possible de la situation économique et financière de la Société coopérative.

Bilan consolidé

Au 31.12.2013, date de clôture de l'exercice, le bilan présente une situation financière saine, comme l'an dernier. Le total du bilan consolidé de CHF 114 millions affiche une légère diminution par rapport à l'année précédente. Côté actifs, l'actif circulant a baissé d'environ CHF 6,1 millions. D'un côté, l'acquisition d'immeubles a causé un mouvement de CHF 2,7 millions vers les actifs immobilisés, et de l'autre le capital étranger à court terme a été réduit de CHF 3,2 millions côté passif.

La situation des liquidités est stable et sa gestion conservatrice. Les actifs circulants d'environ CHF 103 millions sont opposés à un capital étranger à court terme de CHF 12 millions. En vue de réduire les risques en matière de placements, la volatilité et les incertitudes des marchés financiers sont considérées comme des éléments prioritaires – et ce bien que la situation actuelle sur les marchés financiers soit bonne. Il est indiqué de donner plus de poids aux placements financiers immobiliers, et ce, principalement à cause du cash-flow relativement constant et de la protection de l'avoir. Les actifs circulants représentent 90% du bilan. Du côté des passifs, on notera le bon équilibre entre le capital propre et le capital étranger, à court comme à long terme. Les financements ne sont réalisés qu'à partir de fonds propres. Il n'y a aucun financement étranger avec charges d'intérêts (à l'exception du leasing). Le ratio de capitaux propres est passé à 68% (année précédente: 66%) en raison de la baisse de la somme du bilan.

Compte de résultat consolidé

Le résultat d'exploitation d'un montant total de CHF 47,2 millions provient à 50% des contributions des producteurs, à 15% des fonds fédéraux et à 35% de prestations propres. Les charges d'exploitation et les charges directes s'élèvent à CHF 48,2 millions.

Après amortissements, le résultat d'exploitation/ EBIT affiche un déficit de CHF -1,3 million. Compte tenu du résultat financier net et du résultat du domaine neutre, on obtient finalement un excédent de charges de CHF -0,1 million.

Annexe aux comptes 2013

Valeur de l'assurance-incendie des immobilisations corporelles	2013	2012
(en milliers de CHF)		
Immeuble commercial Weststrasse 10, Berne	5 188	5 188
Immeuble locatif, Sur la Farrère 2, Courrendlin	3 000	–
Immeuble locatif et commercial, Schulhausgasse 7, Münsingen	2 500	–
Mobilier et équipements de la Fédération (Weststrasse)	1 500	1 500
Mobilier et équipements du marketing (Gümligen/Brunnmatt, y c. entreposage chez tiers)	17 015	12 200
Total	29 203	18 888

Participations importantes dans des entreprises

(valeur nominale en milliers de CHF)		
31,47% de participation à Emmentaler Schaukäserei AG, Affoltern i.E.	1 559	1 559
30,60% de participation à Genossenschaft Appenzeller-Schaukäserei, Stein AR	1 380	1 380
32,87% de participation à Société coopérative «Laiterie de Gruyères», Bulle	664	664
30,00% de participation à Schweizer Agrarmedien GmbH, Berne	300	300
33,60% de participation à Branchenorganisation Butter GmbH, Berne	168	168
20,60% de participation à Le Journal AGRI Sàrl, Lausanne	104	104
22,96% de participation à TSM Fiduciaire Sàrl, Berne	62	62
Total	4 237	4 237

Principes d'évaluation

Depuis 2012, les titres sont estimés selon le principe de la valeur la plus basse, soit à la valeur d'acquisition, soit à la valeur boursière si elle est inférieure. Le principe d'imparité s'applique, c'est-à-dire que l'on fait état des pertes sur cours non réalisées, tandis que les gains sur cours non réalisés ne sont pas présentés.

Engagements vis-à-vis de l'institution de prévoyance FPSL

(valeur nominale en milliers de CHF)		
Réserve cotisations de l'employeur Fondation de prévoyance, Fédération	300	300
Solde cotisations Fondation de prévoyance, marketing	19	6
Solde cotisations Fondation complémentaire, marketing	4	–
Solde cotisations Fondation de prévoyance, Fédération	–9	45
Total	314	351

L'annexe ne comporte pas de constat négatif.

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels consolidés à l'assemblée des délégués des Producteurs Suisses de Lait PSL Société coopérative, Berne.

«En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés ci-joints (comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013) ainsi que de la gestion de la Société coopérative des Producteurs Suisses de Lait PSL.

Responsabilité du comité central

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels consolidés, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au comité central. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le comité central est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés ainsi que la gestion pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur la base d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels consolidés, défini selon les prescriptions du comité d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels consolidés qui vous sont soumis.»

Berne, le 27 février 2014

Dr. Röthlisberger AG

Urs Schwab
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur
(Responsable de la révision)

René Peterhans
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur

Membres de la FPSL

Organisation Président	Gérant Adresse	Téléphone Fax Courriel Internet	Nombre de délégués
VMMO Vereinigte Milchbauern Mitte-Ost Hanspeter Egli	Andreas Ritter Poststrasse 13 9200 Gossau	Tél. 071 387 48 48 Fax 071 387 48 42 info@milchbauern.ch www.milchbauern.ch	37
LOBAG Landwirtschaftliche Organisation Bern und angrenzende Gebiete Andreas Müller (OP LOBAG)	Adrian Affolter (OP LOBAG) Forelstrasse 1 Postfach 3072 Ostermundigen	Tél. 031 938 22 22 Fax 031 938 22 50 info@lobag.ch www.lobag.ch	22
ZMP Zentralschweizer Milchproduzenten Thomas Oehen	Pirmin Furrer Friedentalstrasse 43 6002 Lucerne	Tél. 041 429 39 00 Fax 041 429 39 01 zmp@zmp.ch www.zmp.ch	20
MIBA Milchverband der Nordwestschweiz Daniel Schreiber	Christophe Eggenschwiler Andlauring 30b Postfach 430 4147 Aesch BL	Tél. 061 377 84 00 Fax 061 377 84 19 info@mibabasel.ch www.mibabasel.ch	14
TMP Thurgauer Milchproduzenten Ruedi Schnyder	Jürg Fatzer Industriestrasse 9 Postfach 412 8570 Weinfelden	Tél. 071 626 20 50 Fax 071 626 20 55 info@milchthurgau.ch www.milchthurgau.ch	13
MPM Milchproduzenten Mittelland Andreas Hitz	Marco Genoni Obertelweg 2 Postfach 5034 Suhr	Tél. 062 855 53 53 Fax 062 855 53 54 marco.genoni@mpm-suhr.ch www.mpm-suhr.ch	8
BEMO Berner Emmi-Milchlieferanten Christian Burren	Christian Burren Settibuchstrasse 40 3144 Gassel	Tél. 031 971 18 50 c-burren@bluewin.ch	7
FTPL Federazione ticinese produttori di latte Nello Croce	Alessandro Corti Via Gorelle 6592 San Antonino	Tél. 091 850 27 27 Fax 091 850 27 77 info@ftpl.ch	3
FSFL Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie René Vonlanthen	Clément Moret Rue Albert Rieter 9 1630 Bulle	Tél. 026 919 89 19 Fax 026 919 89 18 fsfl@fsfl.ch	14
PROLAIT Fédération laitière Marc Benoit	Eric Jordan Route de Lausanne 23 1400 Yverdon-les-Bains	Tél. 024 424 20 10 Fax 024 424 20 19 info@prolait.ch www.prolait.ch	13
FLV Fédération Laitière Valaisanne – Walliser Milchverband Laurent Tornay	André Summermatter Rue de l'Île Falcon 5 3960 Sierre	Tél. 027 452 39 00 Fax 027 452 39 20 ecla@flv.ch www.flv.ch	4
LRG Fédération des Laiteries Réunies de Genève Olivier Berlie	Philippe Lebrun Chemin des Aulx 6 Case postale 1055 1211 Genève 26	Tél. 022 884 80 00 Fax 022 884 80 09 info@laiteries-reunies.ch www.lrgg.ch	3

Composition des organes

Présidents d'honneur

Reichling Rudolf, Stäfa ZH
Kühne Josef, Benken SG

Comité central

Kern Hanspeter, Buchberg SH, président
Baier Hans-Heinrich, Landquart GR
Bischofberger Robert, Schönengrund AR
Werder Urs, Ganterschwil SG
Müller Andreas, Walkringen BE
Wyss Fritz, Wengi b. Büren BE
von Känel Christian, Lenk im Simmental BE
Oehen Thomas, Lieli LU
Arnold Christian, Seedorf UR
Schreiber Daniel, Wegenstetten AG
Schnyder Ruedi, Ellighausen TG, 2^e vice-président
Hitz Andreas, Untersiggenthal AG
Burren Christian, Gasel BE
Croce Nello, Campo Blenio TI
Vonlanthen René, Praroman FR
Aeby André, La Brévine NE, 1^{er} vice-président
Benoit Marc, Romainmôtier VD
Berlie Olivier, La Rippe VD
Tornay Laurent, Orsières VS

Organisation

VMMO
VMMO
VMMO
LOBAG
LOBAG
LOBAG
ZMP
ZMP
MIBA
TMP
MPM
BEMO
FTPL
FSFL
PROLAI
PROLAI
LRG
FLV

Suppléants au comité central

Fuster Josef, Wolfhalden AR

Affolter Adrian, Ostermundigen BE

Furrer Pirmin, Lucerne LU

Eggenschwiler Christophe, Aesch BL
Fatzer Jürg, Weinfelden TG
Genoni Marco, Suhr AG
Hirsbrunner Thomas, Häusermoos i.E. BE
Corti Alessandro, S. Antonino TI
Yerly Gabriel, Berlens FR
Roch Didier, Ballens VD

Treboux Bernard, Bassins VD
Stalder Max, Viège VS

Comité directeur

Kern Hanspeter, Buchberg SH, président
Aeby André, La Brévine NE, 1^{er} vice-président
Schnyder Ruedi, Ellighausen TG, 2^e vice-président
Oehen Thomas, Lieli LU
Tornay Laurent, Orsières VS

Organe de contrôle

Dr. Röthlisberger AG, Berne

Direction

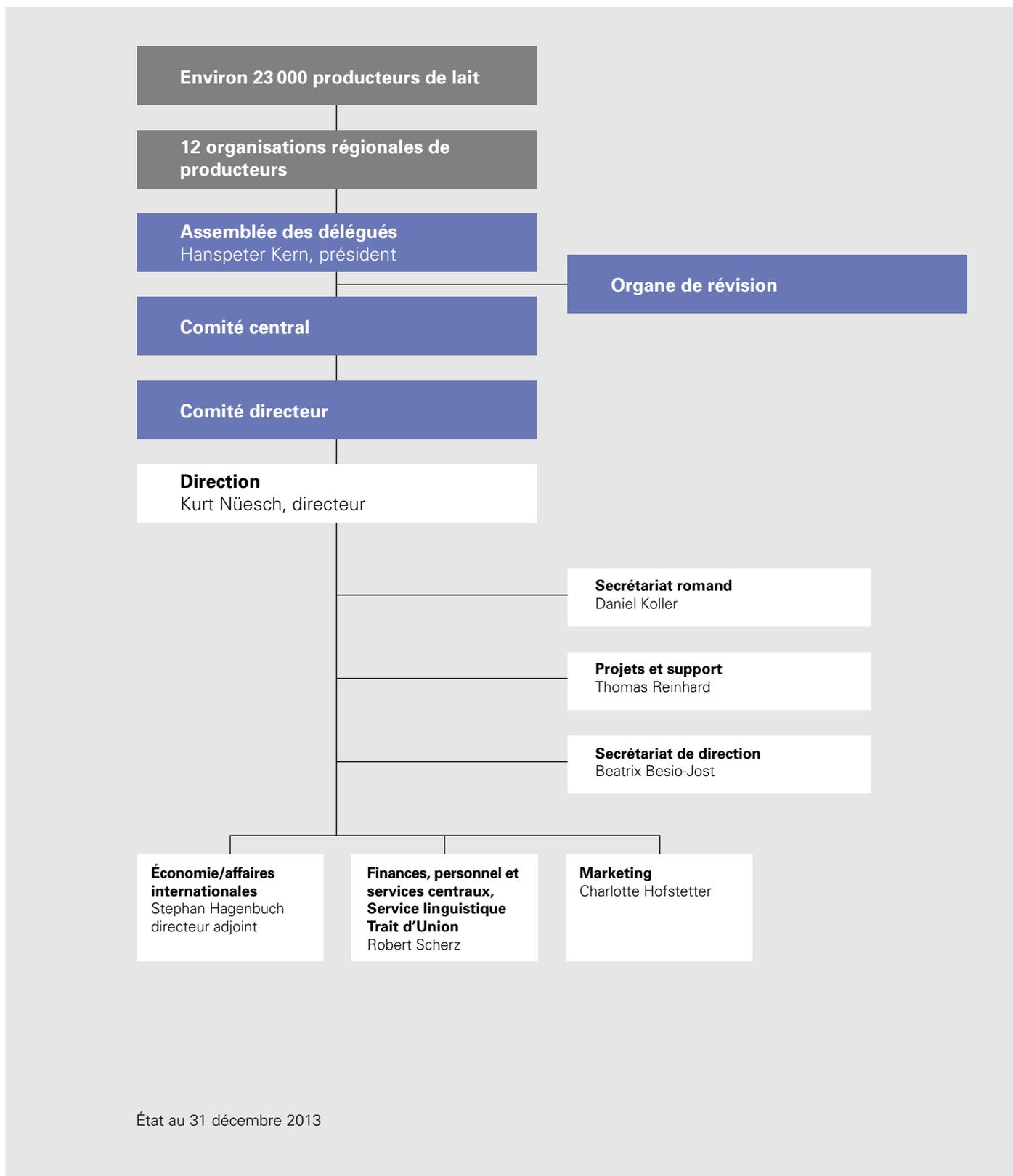
Nüesch Kurt, directeur, Berne BE
Hagenbuch Stephan, directeur adjoint, Marly FR
Hofstetter Charlotte, Villars-sur-Glâne FR
Scherz Robert, Bremgarten BE
Koller Daniel, Montsevelier JU

Asseseurs

Besio-Jost Beatrix, Niederwangen BE

La composition du comité central est valable pour la période statutaire 2011–2015

Organigramme de la FPSL



Documentation: chiffres-clé

Chiffres-clé de la production laitière en Suisse

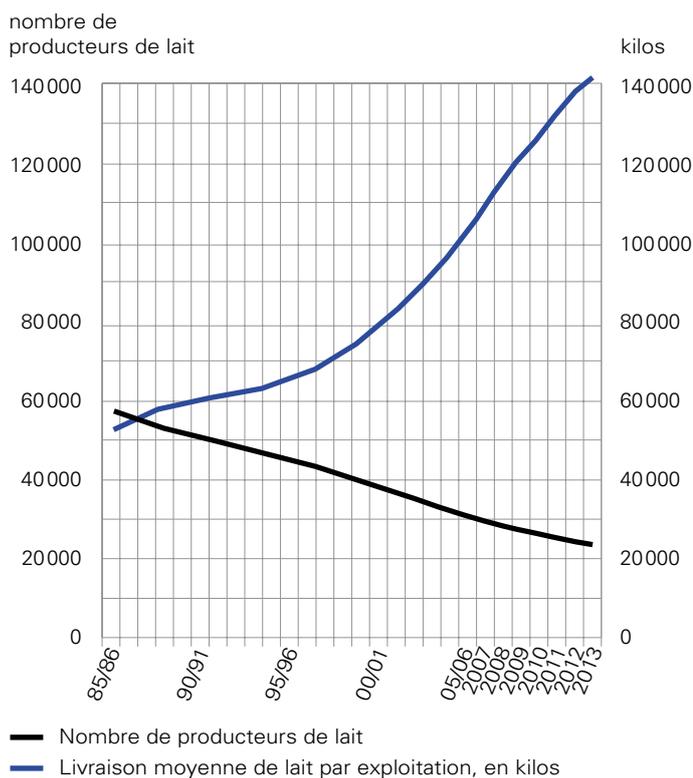
Domaines exploités toute l'année sans les exploitations d'estivage	Année laitière			Année civile			Variation		Variation	
	95/96	00/01	05/06	2011	2012	2013	2012/2013 %		2000/2013 %	
Nombre de producteurs de lait*	44 360	38 082	30 163	25 223	24 369	23 490	- 879	- 3,6	- 14 592	- 38,3
Surface utile moyenne par exploitation, en hectares	19,1	19,1	21,4	23,5	24,0	24,4	0,4	1,7	5,3	27,7
Nombre de vaches laitières pour prod. de lait commercialisé	689 023	615 645	565 200	555 039	550 810	550 794	- 16	0,0	- 64 851	- 10,5
Nombre moyen de vaches par exploitation	15,5	16,2	18,7	22,0	23,0	23,4	0,4	1,7	7,0	44,7
Livraison moyenne par exploitation, en kilos	68 248	81 691	101 589	132 723	137 582	140 657	3 075	2,2	58 966	72,2
Livraison moyenne par hectare, en kilos	3 573	4 277	4 747	5 652	5 743	5 758	15	0,3	1 481	34,6
Livraison moyenne par vache, en kilos	4 394	5 053	5 421	6 204	6 264	6 170	- 94	- 1,5	1 117	22,1
Perf. laitière moyenne par vache du herd-book, en kilos**	5 842	6 405	7 044	7 313	7 350	7 403	53	0,7	998	15,6

* Exploitations à l'année et communautés d'exploitation (sans les exploitations d'estivage)

** Année de contrôle mai-avril

Source: TSM Fiduciaire Sàrl, Statistique laitière

Évolution du nombre de producteurs de lait et des livraisons de lait de 1985 à 2013



Depuis l'année laitière 2000/01, le nombre de producteurs de lait a diminué de 38,3 % tandis que la production moyenne par exploitation a augmenté de 77,6 %.

Source: TSM Fiduciaire Sàrl

Prix du lait

Prix standardisé producteur du lait de centrale PER et bio

(Base: quantité annuelle livrée 180 000 kg, teneur 73 g/kg, départ ferme)

	Année civile 2012	Année civile 2013	Variation 2012/2013
Premiers acheteurs de lait PER	ct./kg	ct./kg	ct./kg
aaremilch AG (anciennement Lobag Milch AG)	54,94	59,89	4,95
Arnold AG	54,21	61,07	6,87
Crema SA	56,20	60,13	3,93
Elsa SA	57,35	60,46	3,10
Emmi AG	56,78	62,37	5,58
FTPL (anciennement FTPL-LATI)	59,91	60,02	0,11
Fuchs et Imlig	54,84	63,78	8,94
Hochdorf Swiss Milk AG	58,67	62,04	3,37
Lanz Molkerei AG	62,01	63,58	1,57
LRG	58,21	58,75	0,54
Miba	52,63	58,38	5,75
Miba Sammelstelle	57,30	63,40	6,10
Milco	56,85	60,48	3,62
NordOstMilch AG	54,60	62,10	7,50
Prolait	54,79	58,71	3,93
Prolait Sammelstelle	57,69	61,51	3,82
Schwyzter Milchhuus	58,89	61,68	2,79
Strähl Käse AG	57,15	60,75	3,60
Swiss Premium AG	53,03	55,08	2,05
Thur Milch Ring AG	55,95	60,12	4,17
Vallait SA	54,72	63,35	8,63
ZMP	57,48	63,82	6,33
Züger Frischkäse AG	58,50	63,14	4,64
Moyenne suisse	56,07	61,61	5,54
Premiers acheteurs de lait bio			
aaremilch AG (anciennement Lobag Milch AG)	78,17	77,39	-0,78
Biedermann Molkerei AG	77,59	78,47	0,88
Biomilchpool GmbH	71,96	69,83	-2,13
Crema SA	80,31	80,19	-0,13
Emmi AG	79,65	79,42	-0,23
LRG	78,83	77,96	-0,88
Miba	75,87	77,64	1,78
Schwyzter Milchhuus	74,95	76,83	1,89
Strähl Käse AG	76,39	78,47	2,08
ZMP	80,12	79,69	-0,43
Züger Frischkäse AG	76,76	78,14	1,37
Moyenne suisse	75,65	75,01	-0,64

Source: Surveillance du prix du lait FPSL

Surveillance du prix du lait

Qui paie quel prix? La surveillance du prix du lait de la FPSL calcule et publie, pour le lait PER et pour le lait bio, les prix payés par acheteur de lait et pour certaines variétés de fromage. La surveillance des prix du lait est une mesure d'entraide volontaire des paysans producteurs de lait. Elle se base sur le calcul des prix contractuels et le dépouillement mensuel systématique du décompte de la paie du lait de plusieurs producteurs.

Prix standardisé du lait de centrale

Pour les acheteurs de lait de centrale qui font l'objet de cette surveillance, la FPSL calcule le prix standardisé producteur (PSP). Elle se réfère pour cela aux conditions contractuelles, aux indications des acheteurs et aux décomptes de la paie du lait des producteurs. Le calcul est basé sur une livraison annuelle de 180 000 kilos de lait d'une teneur standardisée de 4,0 % de matière grasse et 3,3 % de protéine. Le lait est collecté tous les deux jours à la ferme. Le PSP tient compte de tous les éléments ayant une influence sur la paie du lait. Il s'agit notamment des suppléments et des déductions dus à la variation saisonnière, des suppléments de quantité par arrêt, des participations aux frais de transport, des contributions à l'allègement du marché, des déductions liées à la segmentation et des arriérés, bonus et primes.

Le PSP ne tient pas compte des contributions pour le marketing en faveur du lait et du fromage, qui jouissent de la force obligatoire générale, et des cotisations volontaires à diverses organisations agricoles.

Prix du lait/Qualité du lait

Prix payé pour le lait de fromagerie

Le prix payé pour le lait franco fromagerie inclut les composantes suivantes: prix de base, supplément pour le lait transformé en fromage, échelonnement saisonnier, supplément de quantité par arrêt, suppléments ou retenues liés à la teneur et à la qualité, frais de transport, arriérés périodiques, bonus et primes de tout type.

Le prix effectif du lait de fromagerie ne comprend pas les éléments suivants: supplément de non-ensilage, petit-lait, contributions aux mesures d'entraide et à diverses organisations, autres règlements, contre-prestations en tout genre (marchandises ou loyers par exemple).

Plus d'informations sur Internet:
www.swissmilk.ch/prixdulait.

La qualité du lait atteint des sommets

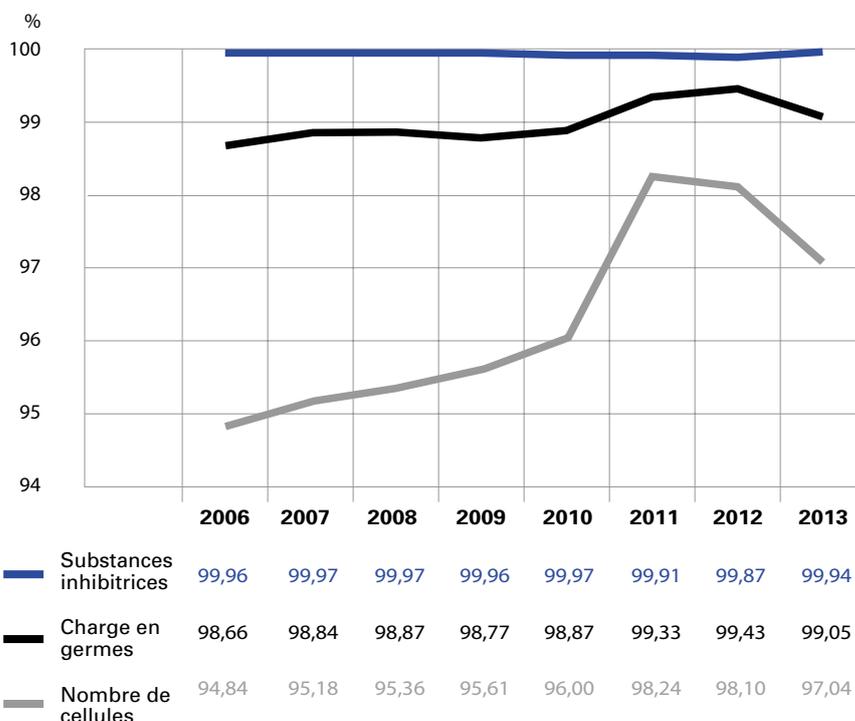
Les résultats du contrôle du lait 2013 montrent une nouvelle fois que la qualité du lait suisse sur le plan de l'hygiène est excellente. Sur pas moins de 500 000 échantillons prélevés et analysés chez Suisselab dans le cadre du contrôle du lait officiel, 97,04% satisfaisaient aux sévères normes helvétiques pour le critère de la teneur en cellules. 99,05% des échantillons étaient de qualité irréprochable pour ce qui est de la charge en germes, et 99,94% l'étaient pour les substances inhibitrices.

Prix payé du lait de fromagerie PER

(Base: volumes effectifs pris en charge et teneurs effectives du lait livré aux fromageries, selon décomptes de la paie du lait, supplément de non-ensilage exclu)

Variété de fromage	Année civile	Année civile	Variation
	2012	2013	2012/2013
	ct./kg	ct./kg	ct./kg
franco fromagerie			
Appenzeller®	73,85	75,18	1,33
Autres fromages	70,95	61,26	-9,70
Emmentaler AOC	58,25	62,08	3,82
Le Gruyère AOP	78,15	78,94	0,79
Raclette du Valais AOP	77,83	78,25	0,42
Sbrinz AOP	65,17	66,53	1,36
Tête de Moine AOP	69,94	75,27	5,33
Tilsiter Switzerland	65,12	69,45	4,33
Vacherin Fribourgeois AOP	81,29	81,06	-0,23
Moyenne	69,61	71,93	2,32

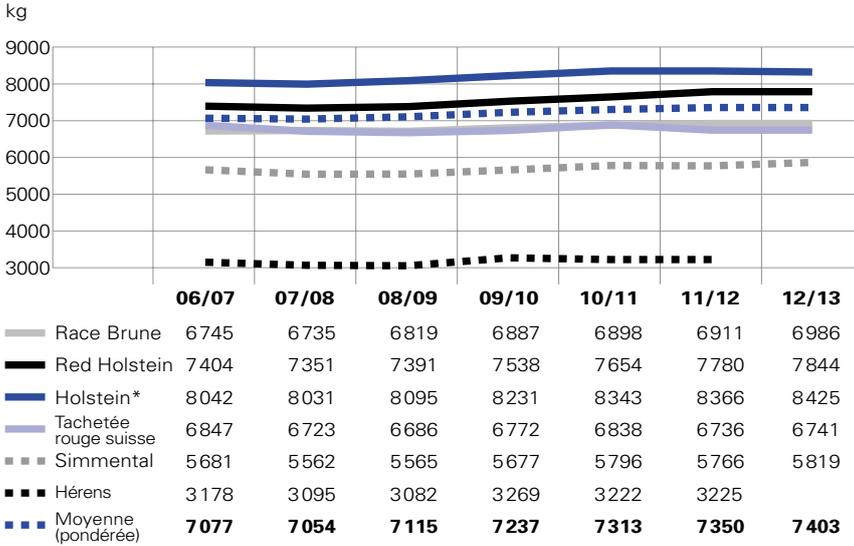
Contrôles du lait commercialisé: échantillons n'ayant pas fait l'objet de contestation



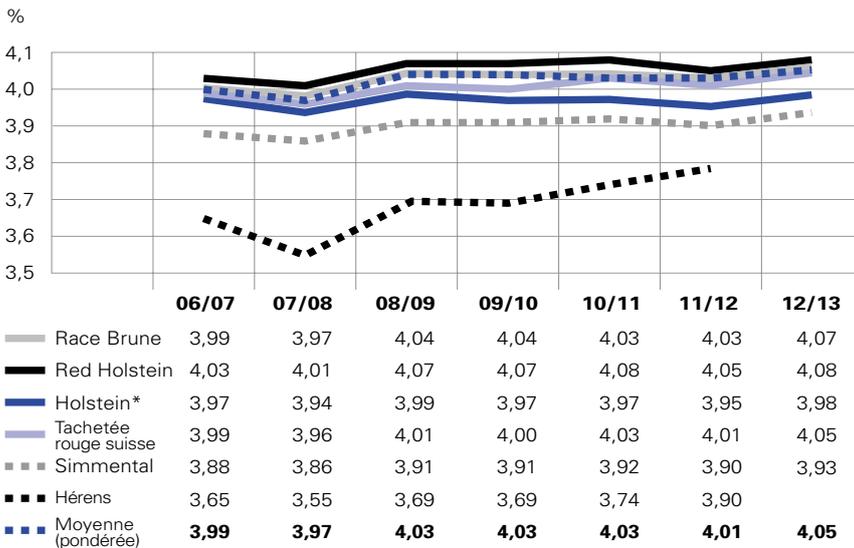
Source: TSM Fiduciaire Sàrl

Performance laitière et teneurs

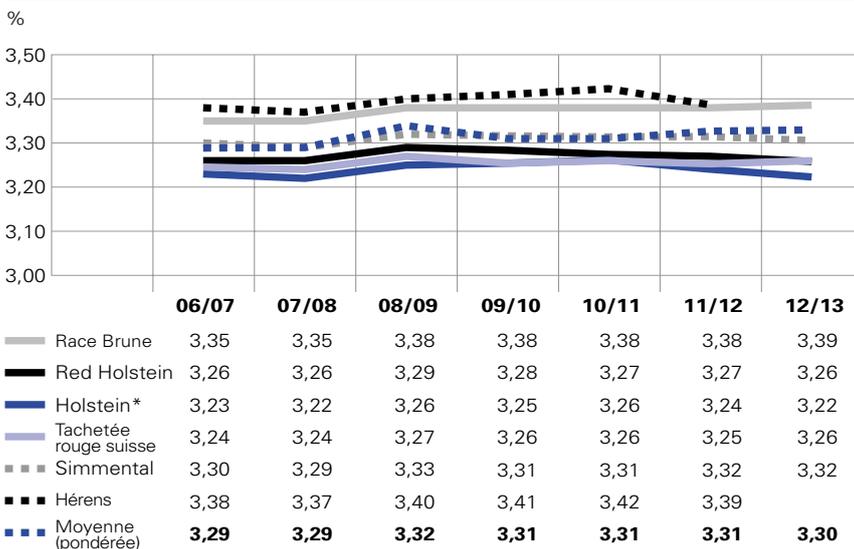
Performance laitière des races laitières suisses



Teneur en matière grasse du lait des races laitières suisses



Teneur en protéine du lait des races laitières suisses



* Moyenne pondérée obtenue à partir des résultats standard des vaches inscrites auprès de Holstein Switzerland et du Swissherdbook.

Source: Braunvieh Schweiz, Swissherdbook, Holstein Switzerland, Statistique laitière de la Suisse.

Transformation

Valorisation du lait en équivalent-lait (EL)*

Catégorie	Production 2012 kEL	Production 2013 kEL	Variation 2012/2013 kEL	Variation 2012/2013 %
Fromage	1 458 231	1 463 090	4 859	0,3
Séré	23 214	23 251	37	0,2
Lait de consommation	411 721	408 784	- 2 937	- 0,7
Crème de consommation	279 488	286 420	6 932	2,5
Yogourt	113 263	113 681	418	0,4
Autres produits frais, y c. glaces comestibles	97 031	106 444	9 413	9,7
Conserves de lait	367 100	326 734	- 40 366	- 11,0
Beurre	588 398	539 606	- 48 792	- 8,3
Autres valorisations	132 385	160 601	28 216	21,3
Total lait entier	3 470 831	3 428 611	- 42 220	- 1,2

* Un équivalent-lait correspond à la teneur en matière grasse et en protéine (73 g) d'un kilo de lait cru. 1 kEL = 1000 EL

Production de lait de consommation

Catégorie	Production 2012 tonnes	Production 2013 tonnes	Variation 2012/2013 tonnes	Variation 2012/2013 %
Lait cru	8 633	7 631	- 1 002	- 11,6
Lait UHT enrichi en matière grasse	758	734	- 24	- 3,2
Lait entier pasteurisé	47 265	45 770	- 1 495	- 3,2
Lait entier UHT	20 588	19 697	- 891	- 4,3
Lait entier standardisé à 3,5 % MG*, pasteurisé	45 356	46 490	1 134	2,5
Lait entier standardisé à 3,5 % MG*, UHT	141 326	141 815	489	0,3
Lait partiellement écrémé, pasteurisé	80 875	80 698	- 177	- 0,2
Lait partiellement écrémé, UHT	122 329	124 521	2 192	1,8
Lait écrémé pasteurisé	4	9	5	125,0
Lait écrémé UHT	14 189	13 187	- 1 002	- 7,1
Total lait de consommation	481 323	480 552	- 771	- 0,2

* Matière grasse

Production de crème de consommation

Catégorie	Production 2012 tonnes	Production 2013 tonnes	Variation 2012/2013 tonnes	Variation 2012/2013 %
Double-crème	736	769	33	4,5
Crème entière (35 % MG)	31 382	32 555	1 173	3,7
Demi-crème (25 à 30 % MG)	14 127	14 069	- 58	- 0,4
Crème à café	23 443	23 428	- 15	- 0,1
Total crème de consommation	69 688	70 821	1 133	1,6

Production d'autres spécialités lactées

Catégorie	Production 2012 tonnes	Production 2013 tonnes	Variation 2012/2013 tonnes	Variation 2012/2013 %
Lait acidulé	6 844	7 103	259	3,8
Crème acidulée	3 188	3 270	82	2,6
Desserts	20 416	19 817	- 599	- 2,9
Boissons lactées	67 296	72 959	5 663	8,4
Yogourt	141 732	140 163	- 1 569	- 1,1
Kéfir	142	106	- 36	- 25,4
Glaces comestibles	21 941	22 688	747	3,4

Source: TSM Fiduciaire Sàrl

Poudre de lait/beurre

Production de lait écrémé, poudre de lait et lait condensé

Catégorie	Production 2012 tonnes	Production 2013 tonnes	Variation 2012/2013 tonnes	Variation 2012/2013 %
Lait écrémé (transformé)				
Protéine lactique > 80%	221 842	266 662	44 820	20,2
Protéine lactique 50 – 80%	13 863	24 164	10 301	74,3
Total lait écrémé (sans succédanés de lait)	235 705	290 826	55 121	23,4
Poudre de lait entier 26%	17 243	16 832	- 411	- 2,4
Poudre de lait partiellement écrémé	3 610	4 182	572	15,8
Poudre de lait enrichie et crème en poudre	1 486	1 471	- 15	- 1,0
Poudre de lait écrémé	29 646	20 954	- 8 692	- 29,3
Babeurre en poudre*	274	217	- 57	- 20,8
Poudre de petit-lait*	2 778	3 544	766	27,6
Lait condensé	2 749	2 588	- 161	- 5,9
Total poudre de lait, lait condensé	57 786	49 788	- 7 998	- 13,8

* Trafic de perfectionnement inclus

Sources: TSM Fiduciaire Sàrl, Interprofession Poudre de Lait Suisse (IPL)

Production de beurre

Catégorie	Production 2012 tonnes	Production 2013 tonnes	Variation 2012/2013 tonnes	Variation 2012/2013 %
Beurre				
Beurre de choix	46 805	43 083	- 3 722	- 8,0
Beurre de crème de petit-lait	1 745	1 616	- 129	- 7,4
Beurre artisanal	2 339	2 314	- 25	- 1,1
Total beurre (sans ventes locales)*	50 889	47 013	- 3 876	- 7,6

* Production de beurre en 2013 selon les statistiques de TSM Fiduciaire Sàrl: 46 630 tonnes (2012: 50 642 t). Les quantités indiquées par TSM ne sont pas converties à 82% de matière grasse.

Source: OS Beurre

Ventes de beurre

Catégorie	Ventes 2012 tonnes	Ventes 2013 tonnes	Variation 2012/2013 tonnes	Variation 2012/2013 %
Beurre				
Beurre de choix	5 980	6 207	227	3,8
«Le beurre» (petits emballages)	11 648	11 577	- 71	- 0,6
Beurre de crème de lait et de petit-lait	97	311	214	220,6
Beurre dans produits spéciaux*	430	455	25	5,8
Beurres de boulangerie et d'industrie	17 065	17 482	417	2,4
Total: beurre aqueux 82% MG	35 220	36 032	812	2,3
Total: beurre déshydraté (calculé à raison de 82% MG)	5 873	6 064	191	3,3
Total beurre (sans ventes locales)	41 093	42 096	1 003	2,4

* Préparations à base de beurre, beurre allégé, etc.

Source: OS Beurre

Production de fromage

Production de fromage

Catégorie	Production 2012 tonnes	Production 2013 tonnes	Variation 2012/2013 tonnes	Variation 2012/2013 %
Séré	12 950	13 216	266	2,1
Mozzarella	21 431	21 643	212	1,0
Mascarpone	873	813	-60	-6,9
Autres fromages frais	8 312	9 559	1 247	15,0
Total fromages frais	43 562	45 233	1 671	3,8
Fromages à croûte fleurie, 1/2 gras à gras	995	930	-65	-6,5
Fromages à croûte fleurie à la crème	1 837	1 912	75	4,1
Bleus, fromages à pâte persillée	3	3	0	0,0
Tommes	1 889	1 880	-9	-0,5
Vacherin Mont d'Or AOP	532	587	55	10,3
Autres fromages à pâte molle, maigres à 1/4 gras	14	9	-5	-35,7
Autres fromages à pâte molle, 1/2 gras à gras	663	672	9	1,4
Autres fromages à pâte molle, crème	395	388	-7	-1,8
Total fromages à pâte molle	6 329	6 385	56	0,9
Appenzeller®	8 693	9 283	590	6,8
Tilsiter Switzerland	3 158	3 141	-17	-0,5
Raclette du Valais AOP	2 133	2 306	173	8,1
Raclette Suisse®	12 602	13 110	508	4,0
Vacherin fribourgeois AOP	2 630	2 671	41	1,6
Tête de Moine AOP	2 191	2 281	90	4,1
Fromage du Jura	266	278	12	4,5
Fromage Vignerons	271	302	31	11,4
Mutschli	581	588	7	1,2
Fromage d'alpage à pâte mi-dure	2 094	2 134	40	1,9
Fromage de montagne des Grisons	1 471	1 302	-169	-11,5
Fromage de montagne à pâte mi-dure	2 108	2 075	-33	-1,6
St-Paulin suisse	460	375	-85	-18,5
Edam suisse	309	294	-15	-4,9
Fromage affiné à froid	16	11	-5	-31,3
Fromage à pâte mi-dure persillée	203	202	-1	-0,5
Fromage semi-préparé	1 496	1 532	36	2,4
Fromage pour la fonte gras, sur commande	2 152	2 438	286	13,3
Autres fromages à pâte mi-dure, maigres à 1/4 gras	3 257	2 819	-438	-13,4
Autres fromages à pâte mi-dure, 1/2 gras à gras *	11 674	11 038	-636	-5,4
Autres fromages à pâte mi-dure, crème	3 021	3 515	494	16,4
Total fromages à pâte mi-dure	60 790	61 697	907	1,5
Emmentaler AOC	26 185	23 156	-3 029	-11,6
Switzerland Swiss	4 509	5 821	1 312	29,1
Le Gruyère AOP	28 594	29 351	757	2,6
Fromage d'alpage à pâte dure	1 841	1 780	-61	-3,3
Autres fromages à pâte dure, maigres à 1/4 gras	1 055	1 021	-34	-3,2
Autres fromages à pâte dure, 1/2 gras à gras **	5 201	5 227	26	0,5
Autres fromages à pâte dure, crème	156	154	-2	-1,3
Total fromages à pâte dure	67 541	66 510	-1 031	-1,5
Sbrinz AOP	1 849	1 750	-99	-5,4
Total fromages à pâte extra-dure	1 849	1 750	-99	-5,4
Fromage pur chèvre	825	861	36	4,4
Fromage pur brebis	279	269	-10	-3,6
Total produits spéciaux	1 104	1 129	25	2,3
Total toutes variétés	181 179	182 705	1 526	0,8

* Spécialités locales incluses

** Fromage pour la fonte et spécialités locales inclus

Source: TSM Fiduciaire Sàrl

Commerce extérieur

Importations

converties en équivalent-lait entier (ELE)*	2012 millions ELE	2013*** millions ELE	Variation 2012/2013 millions ELE	Variation 2012/2013 %
Lait de consommation	24,3	24,3	0,0	0,0
Fromage frais	56,5	57,3	0,8	1,4
Fromage à pâte molle	38,2	39,0	0,8	2,1
Fromage à pâte mi-dure	41,6	45,0	3,4	8,2
Fromage à pâte dure	54,8	54,4	-0,4	-0,7
Total fromage	191,1	195,8	4,7	2,5
Crème	1,1	6,7	5,6	509,1
Yogourt	9,3	8,9	-0,4	-4,3
Produits laitiers frais	0,6	0,5	-0,1	-16,7
Conserves de lait	32,4	36,3	3,9	12,0
Produits à base de protéine du lait	0,2	0,2	0,0	0,0
Beurre	6,7	12,7	6,0	89,6
Autres préparations alimentaires	114,7	120,5	5,8	5,1
Total produits laitiers en millions d'ELE *	380,5	405,8	25,3	6,6
Total produits laitiers en millions d'EL **	473,2	499,7	26,5	5,6

Exportations

converties en équivalent-lait entier (ELE)*	2012 millions ELE	2013*** millions ELE	Variation 2012/2013 millions ELE	Variation 2012/2013 %
Lait de consommation	1,6	3,4	1,8	112,5
Fromage frais	23,5	20,7	-2,8	-11,9
Fromage à pâte molle	3,5	3,3	-0,2	-5,7
Fromage à pâte mi-dure	81,4	76,8	-4,6	-5,7
Fromage à pâte dure	189,9	204,2	14,3	7,5
Total fromage	298,2	305,0	6,8	2,3
Crème	14,3	6,8	-7,5	-52,4
Yogourt	4,7	4,1	-0,6	-12,8
Produits laitiers frais	25,8	26,0	0,2	0,8
Conserves de lait	98,9	31,0	-67,9	-68,7
Produits à base de protéine du lait	10,3	7,7	-2,6	-25,2
Beurre	114,0	20,1	-93,9	-82,4
Autres préparations alimentaires	284,7	314,0	29,3	10,3
Total produits laitiers en millions d'ELE *	852,7	718,2	-134,5	-15,8
Total produits laitiers en millions d'EL **	986,3	852,1	-134,2	-13,6

Bilan (exportations moins importations)

converties en équivalent-lait entier (ELE)*	2012 millions ELE	2013*** millions ELE	Variation 2012/2013 millions ELE	Variation 2012/2013 %
Lait de consommation	-22,7	-20,9	1,8	7,9
Fromage frais	-33,0	-36,6	-3,6	-10,9
Fromage à pâte molle	-34,7	-35,7	-1,0	-2,9
Fromage à pâte mi-dure	39,8	31,8	-8,0	-20,1
Fromage à pâte dure	135,1	149,8	14,7	10,9
Total fromage	107,1	109,2	2,1	2,0
Crème	13,2	0,1	-13,1	-99,2
Yogourt	-4,6	-4,8	-0,2	-4,3
Produits laitiers frais	25,2	25,5	0,3	1,2
Conserves de lait	66,5	-5,3	-71,8	-108,0
Produits à base de protéine du lait	10,1	7,5	-2,6	-25,7
Beurre	107,3	7,4	-99,9	-93,1
Autres préparations alimentaires	170,0	193,5	23,5	13,8
Total produits laitiers en millions d'ELE *	472,2	312,3	-159,9	-33,9
Total produits laitiers en millions d'EL **	513,1	352,4	-160,7	-31,3

Source: DGD, USP

* Les produits laitiers ont été convertis en équivalent-lait entier (ELE) sur la base de leur teneur en énergie métabolisable.

Un ELE correspond à un kilo de lait entier de vache contenant 2800 kilojoules d'énergie métabolisable.

** Un équivalent-lait (EL) correspond à la teneur en protéine (73 g) et en matière grasse (73 g) d'un kilo de lait cru.

*** Données provisoires

Contact et impressum

La FPSL propose des services et des informations dans les domaines suivants notamment: économie, politique, production, transformation, marketing et conseils en nutrition. Si vous avez des questions, adressez-vous à la centrale ou directement à la personne responsable. De nombreuses informations peuvent également être consultées sur Internet.

Centrale

Producteurs Suisses de Lait PSL
Weststrasse 10, case postale, 3000 Berne 6
Téléphone: 031 359 51 11, fax: 031 359 58 51
psl@swissmilk.ch, www.swissmilk.ch

Marketing de la FPSL

Producteurs Suisses de Lait PSL
Brunnmattstrasse 21, 3007 Berne
Téléphone: 031 359 57 28, fax: 031 359 58 55
marketing@swissmilk.ch, www.swissmilk.ch

Renseignements pour les producteurs

Thomas Reinhard, téléphone 031 359 54 82

Prestations marketing pour les producteurs, commandes de brochures, articles publicitaires, matériel pour manifestations, boutique

Contact Center, téléphone 031 359 57 28

Renseignements pour les médias Économie et politique

Stephan Hagenbuch, téléphone 031 359 54 81

Renseignements pour les médias Marketing Swissmilk/RP

Barbara Paulsen Gysin, téléphone 031 359 57 51

Sur le web

www.swissmilk.ch
www.swissmilk.ch/producteurs
www.swissmilk.ch/medias

Impressum

Producteurs Suisses de Lait PSL
Weststrasse 10
3000 Berne 6
Téléphone 031 359 51 11
Télécopie 031 359 58 51
www.swissmilk.ch
psl@swissmilk.ch
© Copyright by PSL
Avril 2014
Photos: FPSL, Berne
Photo de couverture: Silvio Pitsch, www.agriculture.ch
Maquette: Aebi Grafik&Illustration, Münchenbuchsee
Impression: Merkur Druck AG, Langenthal
Traduction: Trait d'Union, Berne

S M P · P S L

*Schweizer Milchproduzenten
Producteurs Suisses de Lait
Produttori Svizzeri di Latte
Producents Svizzers da Latg*

Weststrasse 10
Case postale
CH-3000 Berne 6

Téléphone 031 359 51 11
Télécopie 031 359 58 51
psl@swissmilk.ch
www.swissmilk.ch

swissmilk

